



Mobilisations de femmes afro-descendantes en France hexagonale dans la lutte contre le racisme et le sexisme, années 1970-1990

Pamela OHENE-NYAKO
Université de Genève

Pour citer cet article :

OHENE-NYAKO, Pamela, « Mobilisations de femmes afro-descendantes en France hexagonale dans la lutte contre le racisme et le sexisme, années 1970-1990 », *Etudes de la Chaire Diasporas Africaines* no. 1/2022, pp. 1-37. Sciences Po Bordeaux et Université Bordeaux Montaigne



Mobilisations de femmes afro-descendantes en France hexagonale dans la lutte contre le racisme et le sexisme, années 1970-1990.

Pamela Ohene-Nyako

Université de Genève

Introduction

« Notre afroféminisme est une réponse politique et collective au système raciste, hétéro-patriarcal et capitaliste, s'inscrivant dans l'histoire et les héritages des femmes et féministes noires [...] »

Déclaration du Collectif afroféministe Mwasi¹

C'est en ces mots que débute la déclaration du collectif fondé en 2014 par des femmes*² afro-descendantes basées en France hexagonale. Depuis 2015 et la visibilité facilitée par les réseaux sociaux de groupes comme Mwasi, de YouTubeuses comme Kiyemis et Mrs Roots, ou encore de réalisatrices comme Amandine Gay, le terme afro-féminisme s'est popularisé.³ Cette appellation renvoie à un féminisme issu des oppressions et conditions de vie particulières en contexte européen⁴ liées au fait d'être perçue comme noire et femme, parmi d'autres critères de différenciation tels la sexualité, l'identité de genre, la classe, la religion et le statut civil. C'est également dans cette mouvance que les participantes* se réclament et s'inscrivent dans la lignée politique et l'héritage d'organisations et de figures de femmes afro-descendantes les précédant, comme mis en évidence par la citation ci-dessus. Souvent, c'est par ailleurs leur militantisme qui participe, si ce n'est pas de leur découverte, du moins de la transmission historique des mobilisations antérieures. Dans le cas de Mwasi par exemple, ceci se traduit par des initiatives de visibilité et de transmission de l'histoire de groupes tels la Coordination des femmes

¹ Mwasi collectif afroféministe, *Afrofem*, Nouvelles questions féministes (Paris: Editions Syllepse, 2018).

² L'astérisque renvoie au fait que des personnes non-binaires et transgenre participent au collectif Mwasi et d'autres regroupements.

³ Silyane Larcher, « «Nos vies sont politiques ! » L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire », *Participations* 19, n° 3 (2017): 97, <https://doi.org/10.3917/parti.019.0097>.

⁴ Du moins dans la perspective mise en avant par Mwasi et d'autres groupes francophones: <https://www.mwasicollectif.org/glossaire/>

noires fondé en 1976 ou encore le Mouvement pour la Défense de la femme noire (MODEFEN) fondé en 1981.⁵ Ces groupes ont en effet en commun la mobilisation du terme « noire » comme identité et définition de conditions de vie justifiant l'organisation collective et politique. Un autre élément qui les relie est leur internationalisme. Toutefois, ni la Coordination des femmes noires, ni le MODEFEN, n'utilisaient le terme afro-féminisme pour décrire leurs politiques. Ces groupes sont pourtant inclus dans une historicité de l'afro-féminisme telle que diffusée au grand public.⁶ Ceci peut en outre se justifier par une définition de l'afro-féminisme comme politique découlant d'une pratique consistant à analyser les effets conjoints des différentes oppressions que les femmes afro-descendantes vivent. Dans ce cas, en effet, la Coordination des femmes noires, le MODEFEN et d'autres collectifs de femmes racisées partageaient cette démarche intersectionnelle dans leur analyse de la domination.⁷

Ainsi, le présent rapport propose un éclairage historique des mobilisations antiraciste et antisexiste de femmes noires en France hexagonale engagées durant les années 1970 et 1990. Cette contribution s'inscrit dans l'historiographie relativement récente sur le sujet, notamment à travers les travaux regroupés dans l'ouvrage collectif édité par Germain et Larcher, les travaux de Bruneel et Silva, Lesselier, ainsi que ceux de Coppet et Chateau.⁸ Le terme de mobilisation renvoie tant à l'activisme associatif qu'à l'engagement individuel, tandis que la désignation « femmes noires », alternativement « femmes afrodescendantes » comprend les femmes d'ascendance africaine racialisées comme noires.⁹ Quant au choix de la périodisation, il permet de couvrir les mobilisations ayant eu lieu dans le sillage des mouvements étudiantins et tiers-mondistes des années 1970, ainsi que des débats et législations nationales et inter-gouvernementales portant sur l'immigration, la citoyenneté et la libre-circulation des personnes

⁵ Mrs Roots, « 1976, L'affirmation d'un féminisme noir en France. Propos de Laura Nsafou en discussion avec Gerty Dambury », in *Afrofem*, éd. par Mwasi collectif afroféministe (Paris: Syllepse, 2018).

⁶ Voir notamment l'entrée Wikipédia créée en juillet 2020 : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Afrof%C3%A9minisme>

⁷ ; Patricia H. Collins et Sirma Bilge, *Intersectionality, Key concepts* (Cambridge: Polity Press, 2016).

⁸ Félix F. Germain et Silyane Larcher, éd., *Black French women and the struggle for equality, 1848-2016*, France overseas: studies in empire and decolonization series (Lincoln: University of Nebraska Press, 2018). ; Emmanuelle Bruneel et Tauana Olivia Gomes Silva, « Paroles de femmes noires », *Reseaux* n° 201, n° 1 (2 mai 2017): 59-85.; Claudie Lesselier, « Mouvement de femmes de l'immigration en France dans les années 1970 », *Migrance*, n° 42 (2013): 13-28. ; Théophile Coppet, « “Négresses, regroupons-nous”. Mouvements de femmes Noires à Paris 1976-82. » (Mémoire de Master, Paris, Paris 8, 2019). ; Ingrid Chateau, « Les luttes et organisations de femmes noires en France. Emergence d'un féminisme noir. » (Mémoire de Master, Paris, EHESS, 2019). Malheureusement, je n'ai pas eu l'opportunité de consulter ces deux mémoires bien que leurs auteurs aient été contactés. J'ai néanmoins pu assister à leur présentation conjointe lors du colloque « Féminismes noirs en contexte (post)impérial » auquel j'ai participé en mars 2020 à Paris.

⁹ C'est à dire que la lecture de leurs corps aboutit à une assignation raciale qui les classe socialement et hiérarchiquement comme noires. Sarah Mazouz, « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture », in *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques* (Paris: La Découverte, 2008), 81-98, <https://www.cairn.info/politiques-de-l-enquete--9782707156563-page-81.htm>.; Noémi Michel, Des stéréotypes aux racines profondément ancrées, entretien réalisé par Joëlle Scarachi, Tangram, 2014.

entre les années 1970 et 1990. Ce choix chronologique prend également en compte les mobilisations en réponse à l'Acte unique européen de 1986 suivi de la création de l'Union européenne en 1992, de même que celles relatives à la Décennie des Nations unies pour la femme de 1975 à 1985.¹⁰

Le premier axe de recherche vise à comprendre les raisons qui ont mené des femmes afro-descendantes à se constituer en collectivités se mobilisant contre le racisme et le sexisme, ou à s'engager à titre individuel dans ces deux luttes. Le deuxième axe s'intéresse aux manières dont elles comprenaient et théorisaient le racisme et le sexisme durant la période considérée. Il s'agit d'analyser les façons dont les deux types d'oppressions étaient articulées dans leur(s) interconnexion(s) avec la question de l'immigration, de la citoyenneté, de la culture et du travail. Le troisième axe de recherche a pour objectif d'établir les manières dont ces femmes d'ascendance africaine se sont saisies de ressources transnationales (par exemple d'idées ou encore de plateformes et de fonds internationaux), ont recouru aux instances internationales (notamment les instances onusiennes et européennes) et se sont associées à d'autres collectivités ou figures féminines en dehors de la France hexagonale. Le quatrième et dernier axe de recherche porte sur l'analyse des formes d'identités collectives qui se sont formées au long de ces différents processus, soit au moment de la mobilisation, de l'articulation théorique du racisme et du sexisme et en réponse aux influences et aux collaborations internationales. La notion d'identité collective désigne ici la résultante « d'un processus de différenciation et de légitimation d'un groupe social » à partir de laquelle des personnes s'organisent en collectivité.¹¹ S'il apparaît que certains groupes de femmes ont adopté la terminologie « noire », il s'agit de définir et analyser leurs usages et positionnements par rapport à d'autres catégories de mobilisation qui circulaient, notamment celles « d'immigrée », « africaine » ou encore « antillaise ». Ainsi, à travers ces axes de recherche, ce rapport s'inscrit au croisement de l'historiographie sur les mobilisations de la diaspora noire en France hexagonale¹², de

¹⁰ Le nom complet officiel est la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix. A cette Décennie s'ajoute la conférence de Pékin de 1995. Initialement, la chronologie s'étendait jusqu'à la conférence de Durban contre le racisme et l'antisémitisme en 2001, mais aucune des initiatives retenues dans ce rapport n'y a participé.

¹¹ Michaël Voegtli, « Identité collective », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, éd. par Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu (Paris: Presse de Science Po, 2020), 308-13.; Nancy Whittier, « Identity Politics, Consciousness Raising, and Visibility Politics », in *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism* (Oxford: Oxford University Press, 2017), <http://oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190204204.001.0001/oxfordhb-9780190204204-e-20>.; Francesca Poletta et James M. Jasper, « Collective identity and social movements », *Annual Review of Sociology* 27 (2001): 283-305.

¹² Ingrid Chateau, « Les luttes et organisations de femmes noires en France. Emergence d'un féminisme noir. » (Mémoire de Master, Paris, EHESS, 2019). ; Félix F. Germain et Patrick, *Decolonizing the republic: African and Caribbean migrants in postwar Paris, 1946–1974*, Ruth Simms Hamilton African diaspora series (East Lansing:

l'historiographie des mobilisations des femmes immigrées en France¹³, et de l'internationalisme des femmes¹⁴. En se focalisant sur les manières dont les femmes noires en contexte hexagonal ont défini et ont fait sens de leurs conditions particulières, ce rapport propose également une historicisation de l'intersectionnalité comme pratique consistant à analyser les effets conjugués des catégories de race, genre, et classe, parmi d'autres facteurs de différenciation sociale. Il se veut ainsi une contribution à la littérature socio-historique s'intéressant au phénomène dans une perspective sortant du cadre essentiellement étasunien.¹⁵

Les résultats présentés ci-après résultent d'une recherche archivistique dont le but a été de localiser la documentation accessible et relative à ces mobilisations et d'en faire une analyse historique contextualisée et transnationale. Cette recherche s'est répartie en quatre missions de décembre 2019 à septembre 2020 et a été financée par la chaire « Diasporas africaines » des universités de Bordeaux-Montaigne et Science Po Bordeaux. Le choix des centres d'archives sélectionnés s'explique par les groupes et femmes identifiées au préalable, même s'il s'agissait aussi d'explorer de nouvelles pistes. Les archives retenues pour lesquelles les recherches ont été concluantes suivant les différents axes considérés sont différents dossiers du fonds du MLF au sein du centre des archives du féminisme à Angers (CAF)¹⁶, les fonds du Service des femmes de la Cimade disponibles à la Contemporaine à Nanterre¹⁷, les numéros d'*Amina Magazine*

Michigan State University Press, 2016). ; Germain et Larcher, *Black French women and the struggle for equality, 1848-2016*.

¹³ Nadia Châabane, « Diversité des mouvements de « femmes dans l'immigration » », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, n° 16 (1 janvier 2008): 231-50. ; Marion José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. » (Mémoire de Master, Paris, Université Paris Ouest Nanterre, 2017).

¹⁴ Glenda Sluga, « Women, Feminisms, and Twentieth Century Internationalisms », in *Internationalisms. A Twentieth-Century History* (Cambridge: Cambridge University Press, 2017), 61-84. ; Glenda Sluga et Carolyn James, éd., *Women, diplomacy and international politics since 1500*, Women's and gender history (Abingdon: Routledge, 2016). ; Cheryl Johnson-Odim, « 'For Their Freedoms': The Anti-Imperialist and International Feminist Activity of Funmilayo Ransome-Kuti of Nigeria », *Women's Studies International Forum* 32, n° 1 (janvier 2009): 51-59, <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2009.01.004>. ; Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement Social* 255, n° 2 (2016): 17, <https://doi.org/10.3917/lms.255.0017>. ; Francisca de Haan, « Eugénie Cotton, Pak Chong-Ae, and Claudia Jones: Rethinking Transnational Feminism and International Politics », *Journal of Women's History* 25, n° 4 (2013): 174-89, <https://doi.org/10.1353/jowh.2013.0055>.

¹⁵ Abdellali Hajjat et Silyane Larcher, « Intersectionnalité », *Mouvements* (blog), 12 février 2019, <http://mouvements.info/intersectionnalite/>.

¹⁶ Les fonds d'archives dépouillés ont été 1) ceux du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) et plus particulièrement les dossiers liés à la Maison des femmes à Paris, aux femmes immigrées et aux femmes sans-papiers, 2) ceux de la Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF), 3) ceux sur le Groupe Femmes pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles (GAMS), et 4) les dossiers relatifs à Benoîte Goult, Awa Thiam et à la Commission internationale pour l'abolition des mutilations sexuelles (CAMS). Si le dépouillement des archives de la CLEF n'a pas révélé la participation de femmes noires en son sein, les autres fonds ont été, pour la plupart, riches en informations. Le GAMS n'a pas été retenu du fait de l'absence d'évidence qu'il se serait mobilisé contre le racisme.

¹⁷ Un fonds de la Ligue des Droits de l'Homme, disponible à la Contemporaine, a également été consulté, mais n'a pas été concluant par rapport aux axes qui nous intéressent.

pour la période de 1980 à 1990 disponibles à la Bibliothèque Marguerite Durand¹⁸ et les archives privées de Damarys Maa et de l'IFAFE à Arcueil-Bagneux.¹⁹

Les différents dépouillements ont mis en exergue un élément important à relever, à savoir la question de la terminologie sous laquelle les femmes noires de France hexagonale se sont, pour un certain nombre, identifiées et ont été par la suite répertoriées et classifiées. En effet, cet aspect a été un défi méthodologique dès le moment où les catégories les plus prégnantes étaient celles de « femme immigrée » ou « femme migrante » qui au premier abord ne donnent pas d'indications sur l'ascendance des femmes concernées. Qu'elles aient utilisé l'identification « noire » ou « immigrée » pour se désigner, toutes ont été inventoriées sous la catégorie « femmes immigrées » ou « femmes étrangères ». Ainsi, une recherche plus approfondie a souvent été nécessaire pour identifier les appartenances des femmes regroupées sous ces termes. En parallèle, certaines femmes s'identifiaient par leurs origines africaines, qu'elles soient ou non naturalisées françaises. Ceci a facilité l'identification, mais pose un enjeu sur la détermination du statut civique pour des femmes qui pouvaient avoir la nationalité française mais s'identifiaient selon leur pays d'origine ou celui de leurs parents. Cet enjeu archivistique soulève des points intéressants sur le plan épistémique. D'une part, les catégories de classement peuvent être analysées sous le prisme de la réticence de parler de catégories raciales en contexte républicain où les terminologies renvoyant à l'ethnie ou d'autres marqueurs sont préférés.²⁰ D'autre part, il peut aussi s'agir d'une forme de « pouvoir archivistique », au sens avancé par Trouillot,²¹ où les catégories de sens résultent de la manière dont sont appréhendés les groupes et événements au moment des faits. Ainsi, la connotation réductrice rattachée à la désignation « femmes immigrées » comme un ensemble d'arrivantes, dépendantes de leurs maris et de leurs

¹⁸ *Amina* était, jusqu'en 2000, le seul magazine à large tirage représentant les femmes d'ascendance africaine en France hexagonale et en Afrique francophone. Il est reconnu pour donner voix aux femmes agentes d'elles-mêmes, qu'il s'agisse d'entrepreneures, d'activistes, de mannequins, de sportives, etc. Sarah Fila-Bakabadio, « Media and the Politics of "Re-presentation" of the Black Female Body », in *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016*, par Félix F. Germain et Silyane Larcher, University of Nebraska Press (Lincoln, s. d.), 169-83. Je l'ai abordé comme plateforme recensant et donnant accès à des voix de femmes noires établies en France hexagonale. La multiplicité de ces témoignages permet d'établir des éléments de contexte sur la condition générale des femmes noires en France hexagonale, en particulier des années 1980 à 2000 (le dépouillement des numéros précédents a été peu concluant).

¹⁹ Des recherches aux Archives Nationales de France et à l'UNESCO ont également été menées mais n'ont pas été concluantes à partir des points d'entrée que j'avais établi. Pour les Archives nationales, il s'agit aussi d'un enjeu d'accessibilité aux documents pour la période après 1970 en principe couvert la protection des données.

²⁰ Sarah Mazouz, *Race, Le mot est faible* (Paris: Anamosa, 2020). ; Mazouz, « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture ». ; Erik Bleich, « Antiracism without Races: Politics and Policy in a "Color-Blind" State », *French Politics, Culture & Society* 18, n° 3 (2000): 48-74.

²¹ Erik Bleich, « Antiracism without Races: Politics and Policy in a "Color-Blind" State », *French Politics, Culture & Society* 18, n° 3 (2000): 48-74.

communautés et dépourvues d'agentivité²² peut expliquer que des groupes aussi hétéroclites soient catégorisés sous un même dossier, alors que les initiatives des femmes blanches constituent des fonds en eux-mêmes. Toutefois, même si ces différentes interprétations peuvent se valoir, il ressort des archives consultées que la catégorie « femme immigrée », aussi connotée qu'elle ait été déjà à l'époque, a dans le même temps constitué une auto-désignation à partir de laquelle des femmes afro-descendantes se sont mobilisées entre elles et avec d'autres femmes racisées ayant des conditions similaires. Ainsi, plutôt que de dissocier les femmes noires de leurs actions communes avec d'autres femmes immigrées, et en conformité avec la réalité historique que pour certaines il s'agissait d'une catégorie d'identification et de mobilisation, ce rapport propose justement de mettre ces éléments en lumière à travers les exemples retenus et analysés ci-après.

La documentation recueillie au sein des différents centres est vaste, très diverse et consiste, entre autres, de programmes de manifestations publiques, de rapports d'activités, de circulaires, d'articles de journaux, de photographies, de coupures de presse et de correspondances. De manière à compléter les données écrites, des entretiens ont été menés avec Gerty Dambury, ancienne membre de la Coordination des femmes noires, et Damarys Maa de l'Initiative des femmes africaines de France et d'Europe (IFAFE).²³ Enfin, l'ensemble de ces informations ont été croisées, d'une part avec de la documentation accessible en ligne, ainsi qu'avec des sources précédemment récoltées aux archives du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, au centre Atria aux Pays-Bas et au Bishopsgate à Londres. Sur la base de la documentation disponible et des axes de recherche considérés, les initiatives retenues dans le présent dossier sont la Coordination des femmes, les initiatives facilitées par les institutions religieuses de la Cimade et du COE, le Black Women in Europe Network et l'IFAFE auxquelles Damarys Maa a participé, et enfin le mouvement des « sans-papiers ». Ces différentes initiatives permettent de considérer à la fois la diversité des formes et contextes de mobilisation, mais aussi les similitudes qui ressortent de ces actions couvrant la période des années 1970 aux années 1990. Du fait de la variabilité du type de documentation accessible pour chacune, certaines sont approchées de manière plus dense et/ou biographique que d'autres.

²² Gabrielle Varro, « « Femmes immigrées » et autres désignations problématiques, ou comment parler des « immigré(e)s » sans pérenniser un statut transitoire ? », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 (2 janvier 2000): 295-316, <https://doi.org/10.4000/cedref.211>.

²³ Malheureusement, l'entretien envisagé avec Lydie Dooh Bunya du MODEFEN n'a pas pu avoir lieu car elle est décédée en avril 2020.

La Coordination des femmes noires, 1976-1982.

Fondée en 1976, la Coordination des femmes noires est un groupe majoritairement composé d'étudiantes, exilées et intellectuelles d'Afrique et des Caraïbes ayant un parcours migratoire, soit en tant que citoyennes française (dans le cas des Antillaises) ou ressortissantes d'Etats africains anciennement colonisés par la France.²⁴ Leur conscientisation, dynamique et évoluant avec le temps, s'explique d'une part par leurs propres biographies et parcours, puis à travers les formations politiques auxquelles elles participent soit sur les campus ou dans leurs vie sociale.²⁵ Ouvertement marxistes et militantes de la cause des femmes, leurs positions s'expliquent également par le contexte radical et tiersmondiste de l'époque. Ces mouvements s'inscrivent dans le sillage de la crise économique internationale de 1973 qui, dans un contexte de Guerre Froide, alimente une critique à la fois du modèle capitaliste, ainsi que du néolibéralisme. Cette critique prend une connotation anti-impérialiste et tiers-mondiste globalisée, notamment du fait de la guerre du Vietnam, du colonialisme portugais en Afrique où les mouvements de libération armée mettent cristallisent les tensions entre blocs de l'Ouest et de l'Est, des dictatures néocoloniales et du renforcement de l'apartheid et de la suprématie blanche en Afrique australe.²⁶ Ainsi, les étudiants des campus français se joignent à d'autres mouvements estudiantins en Europe, aux Etats-Unis et dans les pays du Sud pour dénoncer ces exactions dans une perspective marxiste-socialiste.²⁷ Dans le cas des étudiants racisés des campus européens, cette critique vis-à-vis des politiques extérieures des pays occidentaux et des pratiques dictatoriales et néocoloniales de leurs pays d'origine, se conjuguent à une critique

²⁴ Claudie Lesselier, « La Coordination des femmes noires », *Musea. Musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre* (blog), consulté le 26 janvier 2021, <http://musea.univ-angers.fr/exhibits/show/immigrees-exilees-femmes/la-coordination-des-femmes-noi>.

²⁵ Entretien entre Gerty Dambury et Pamela Ohene-Nyako, 28 janvier 2021.

²⁶ Masha Kirasirova et al., *The Routledge Handbook of the Global Sixties: Between Protest and Nation-Building* (Taylor and Francis, 2018), <https://doi.org/10.4324/9781315150918>.; Paul Nugent et Paul Nugent, *Africa since Independence a Comparative History* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2004).; Christoph Kalter, « Tiers Monde et gauche radicale », in *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, éd. par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (Paris: Découverte, 2012), 378-89.

²⁷ Masha Kirasirova et al., *The Routledge Handbook of the Global Sixties*.; des indépendances à nos jours Mouvements étudiants en Afrique francophone, « Étudiants africains en mouvements contribution à une histoire des années 1968 », *Histoire contemporaine* 16 (Paris: Publications de la Sorbonne, 2016).; Quinn Slobodian, *Foreign Front Third World Politics in Sixties West Germany*, *Radical Perspectives* (Durham: Duke University Press, 2012).; Germain, *Decolonizing the republic*.

de leur racisme et discrimination internes.²⁸ En outre, la fin des années 1960 et le début des années 1970 se traduisent par des mesures de limitation à l'immigration et de problématisation des immigrés, tant dans le contexte francophone que britannique.²⁹ En France, la problématisation politique et sociale, ainsi que la loi de 1974 restreignant l'immigration, entraîne des mobilisations à la fois d'étudiants, de travailleurs et de syndicats, réclamant leur droit de rester en France, ainsi que l'accès à des conditions de travail et de logement respectueux de leur dignité.³⁰ A ces enjeux liés à l'immigration, s'ajoute en 1975 le mouvement de la grève des loyer et des foyers des travailleurs africains mobilisés contre les conditions d'insalubrité et d'abus, voire de violences à connotation raciste des propriétaires.³¹ Enfin, le mouvement des femmes est à son paroxysme depuis le début des années 1970. Les revendications pour la liberté de leurs corps, de leur autonomie sexuelle et de l'égalité à l'emploi, aboutissent à la loi Veil de 1974 autorisant l'IVG ainsi qu'au renforcement des mesures légales visant l'égalité au travail et dans la sphère conjugale.³²

Si les membres de la Coordination des femmes noires participent à ces mouvements, leurs expériences les amènent au constat que ni l'un, ni l'autre ne prend en compte leurs conditions particulières. Plus que cela, les membres de la Coordination émettent une critique du sexisme latent au sein des mouvements marxistes en France hexagonale et en Afrique subsaharienne au sein desquels elles tirent leurs positions marxistes, mais également du mouvement féministe dont certaines revendications ne prennent pas en considération les différences de politiques entre femmes blanches et racisées.³³

« [...] notre lutte en tant que femme est avant tout autonome car de la même façon que nous entendons combattre le système capitaliste qui nous opprime, nous refusons de subir les contradictions des militants socialistes qui, tout en prétendant lutter pour un socialisme

²⁸ Pamela Ohene-Nyako, « The Heart of the Race: Black Women Contesting British Imperialism and Whiteness. Third-World Internationalism in Britain in the 1970s-1980s », *Tijdschrift Voor Genderstudies* 21, n° 3 (1 septembre 2018): 249-64, <https://doi.org/10.5117/TVGN2018.3.004.OHEN>.

²⁹ Kennetta Hammond Perry, *London is the place for me: Black Britons, citizenship, and the politics of race, Transgressing boundaries : studies in black politics and black communities* (New York: Oxford University Press, 2015). ; Kathleen Paul, *Whitewashing Britain: Race and citizenship in the postwar era* (Ithaca: Cornell University Press, 1997).; Elizabeth Buettner, *Europe after empire: decolonization, society, and culture, New approaches to European history* 51 (Cambridge: Cambridge University Press, 2016).; Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) discours publics, humiliations privées* (Paris: Fayard, 2007).

³⁰ Germain, *Decolonizing the republic.* ; Mouvements étudiants en Afrique francophone, « Étudiants africains en mouvements contribution à une histoire des années 1968 ».

³¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Les travailleurs immigrés en quête d'autonomie », in *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, éd. par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (Paris: Découverte, 2012), 521-32.

³² Christine Bard, éd., *Les féministes de la deuxième vague*, Archives du féminisme (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015).

³³ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwascollectif.com qui n'est plus consultable.

sans guillemets, n'en perpétue pas moins dans leur pratique, à l'égard des femmes un rapport de domination qu'ils dénoncent dans d'autres domaines. »³⁴

Elles prennent ainsi la décision de se constituer en groupe autonome de femmes noires, revendiquant ce dernier terme comme identité collective regroupant les femmes caribéennes et africaines discriminées du fait d'être noires.³⁵ Cette mobilisation du terme n'est pas inédite en contexte hexagonal. En effet, les mouvements élitistes caribéens et africains des années 1930 à 1950 ont contribué à faire de Paris une métropole anticoloniale où s'articulait une identité noire politique et culturelle au contact d'Afro-Américains et autres populations coloniales noires, soit à travers les salons des sœurs Nardal, du journal *Présence Africaine* et des congrès internationaux comme celui de 1956.³⁶ Le terme est également mobilisé par certains groupes et syndicats actifs dans les années 1960 et 1970.³⁷ Pour ce qui est de la Coordination des femmes noires, cette identité collective, bien que débattue par moments,³⁸ témoigne alternativement d'une posture panafricaine marxiste et féministe. Elle se matérialise à travers leurs analyses et revendications prenant en compte les situations de répression des femmes noires non seulement en France hexagonale, mais aussi dans les sociétés antillaises et africaines – le Maghreb compris – dont elles sont originaires et/ou solidaires.³⁹ Par ailleurs, une partie de leurs actions publiques consistent à se mobiliser dans la rue en opposition à l'apartheid, aux ventes d'armes de la France, et en solidarité avec les militantes et prisonnières politiques du régime de Pretoria avec lesquelles elles s'identifient du fait d'une condition d'oppression partagée:

« Nous, Femmes des pays coloniaux et neo-coloniaux considérons que [sic] les luttes de nos sœurs sud-africaines car : EN FRANCE, nous subissons – bien que d'une manière plus subtile et camouflée – cette triple oppression en tant que femme, race et classe. ET DANS NOS PAYS, LA COLONISATION ET SON PROLONGEMENT NE NOUS

³⁴ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwascollectif.com qui n'est plus consultable.

³⁵ Entretien entre Gerty Dambury et Pamela Ohene-Nyako, 28 janvier 2021.

³⁶ Philippe Dewitte, « L'immigration: L'émergence en métropole d'une élite africaine », in *Culture impériale: les colonies au cœur de la République, 1931-1961*, éd. par Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire, et Nicolas Bancel, Collection Mémoires, no 102 (Paris: Autrement, 2004), 199-212. ; Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis: The Urban Grounds of Anti-Imperialism and Feminism in Interwar Paris*, France Overseas: Studies in Empire and Decolonization (Lincoln: University of Nebraska Press, 2010), http://data.rero.ch/01-R008420595/html?view=GE_V1. ; Jennifer A. Boittin, « "Among them Complicit"? Life and Politics in France's Black Communities, 1919-1939 », in *Africa in Europe. Studies in Transnational Practice in the Long Twentieth Century.*, éd. par Eve Rosenhaft et Robbie Aitken (Liverpool: Liverpool University Press, 2013), 55-75.

³⁷ Germain, *Decolonizing the republic.* ; Mouvements étudiants en Afrique francophone, « Étudiants africains en mouvements contribution à une histoire des années 1968 ».

³⁸ Entretien entre Gerty Dambury et Pamela Ohene-Nyako, 28 janvier 2021.

³⁹ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwascollectif.com qui n'est plus consultable.

ONT LEGUE QUE LA FAIM, LA MISERE, ET LES HUMILIATIONS AVEC POUR
UNIQUE DROIT CELUI DE NOUS TAIRE. »⁴⁰

C'est ainsi à la fois en tant que femmes à l'intersection des oppressions de sexe, race et classe,⁴¹ et de femmes issues des sociétés anciennement colonisées qu'elles justifient leur identification panafricaine et articulent une politique tiers-mondiste critique de la France, mais de tous les autres pays impérialistes. C'est à la fois au sein de groupes de conscientisation marxiste et féministe, et dans leurs nombreuses rencontres à domicile autour de repas et discussions, qu'elles échangent sur leurs conditions de vie et sur celles des autres femmes afrodescendantes en lutte.⁴² Ainsi, comme pour d'autres femmes immigrées, ces espaces sont des lieux de théorisation collective se soldant souvent par la production de documentation qu'elles distribuent dans l'objectif de faire entendre leur voix et leurs causes.⁴³

S'agissant justement de leurs analyses, les membres de la Coordination s'appuient sur leurs expériences caribéennes, africaines et métropolitaines. Parmi leurs revendications figurent la réappropriation et l'autonomie de leur corps, la liberté de leur expression sexuelle qu'elle soit hétérosexuelle ou homosexuelle.⁴⁴ Si ces revendications s'apparentent à celles formulées par le MLF, elles y intègrent néanmoins la manière dont ces libertés sont réprimées et contrôlées dans leurs contextes socioculturels, mettant l'accent notamment sur le poids de religions chrétiennes et musulmanes. Aussi, bien qu'elles revendiquent aussi le droit à la contraception et à l'interruption de grossesse dans des conditions sanitaires et sécuritaires assurant leurs droits reproductifs – tant dans l'espace hexagonal, que dans leurs sociétés d'origine – elles condamnent les stérilisations forcées exercées particulièrement sur les femmes racisées aux Etats-Unis, Antilles, Afrique, France et en Grande-Bretagne.⁴⁵ Ainsi, tout comme les femmes de ces autres espaces, elles réclament le respect de leur intégrité physique. Enfin, du fait que certaines d'entre elles soit exilées, elles s'opposent aussi à la répression politique des femmes militantes au niveau global. A ces revendications en qualité de femmes noires et partageant des conditions d'oppression avec d'autres femmes racisées au niveau global, s'ajoute une critique

⁴⁰ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwasicollectif.com qui n'est plus consultable.

⁴¹ Entretien entre Gerty Dambury et Pamela Ohene-Nyako, 28 janvier 2021.

⁴² Ibid.

⁴³ Maira Abreu, « Nosotras: un féminisme latino-américain dans le Paris des années 1970 », *Cahiers du Genre*, n° 68 (2020): 219-55.

⁴⁴ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwasicollectif.com qui n'est plus consultable.

⁴⁵ Ibid. ; Françoise Vergès et Françoise Vergès, *Le ventre des femmes capitalisme, racialisation, féminisme*, Bibliothèque idées (Paris: Albin Michel, 2017).

du racisme en France hexagonale. Elles analysent ce dernier comme opérant à travers des formes d'hégémonie culturelle eurocentrée et structurelle, et à travers les politiques migratoires. Suivant le régime restrictif déjà mis en place au début de la décennie à travers la loi de 1974 suspendant l'immigration, puis autorisant à nouveau le regroupement familial dès 1975, la fin des années 1970 se traduit en effet par l'implémentation de la loi « Stoléro » de 1977 encourageant le « droit au retour » des immigrés, suivie en 1980 de la loi Bonnet autorisant l'expulsion des personnes immigrées condamnées par la justice. Ce processus d'ouverture-exclusion, s'explique par des politiques d'intégration qui cherchent d'une part à restreindre l'arrivée de nouveaux migrants, tout en cherchant à améliorer les conditions des personnes déjà établies.⁴⁶ La Coordination des femmes noires critique ces politiques, notamment du fait de leur impact sur les femmes immigrées malgré la réintégration des clauses relatives au regroupement familial:

« Il ne s'agit évidemment pas d'une faveur puisqu'elles n'auront pas le droit de travailler ; ces femmes seront ainsi totalement dépendantes de leurs maris. Nous nous élevons contre ces mesures ambiguës qui veulent se donner l'apparence de faveur et se servent des femmes pour pallier au « célibat » des travailleurs immigrés. »⁴⁷

Ce que la Coordination critique sous ces termes est l'instrumentalisation de l'octroi au droit d'immigration des femmes, considéré comme un moyen sexiste pour résoudre la problématisation raciste du « danger des hommes immigrés célibataires ».⁴⁸ Indirectement, elles réclament le droit au travail des femmes immigrées, revendication qui sera par ailleurs reprise par d'autres groupes et initiatives, dont le Service des femmes de la Cimade et le Collectif Femmes Immigrées qu'il s'agit d'aborder dans la section suivante. Ces positions à l'égard des femmes immigrées deviennent d'autant plus nécessaires que le contexte est celui de leur problématisation croissante, du fait de leur présence plus accrue induite par les mécanismes de regroupement familial stimulés par la loi de 1974. Alors que cette dernière visait à mettre un terme à l'immigration, et donc indirectement à la présence immigrée en France hexagonale, son effet est au contraire de pérenniser la présence des immigrés masculins qui font venir leurs familles.⁴⁹ Ainsi, si des femmes noires étaient déjà présentes avant les années 1980, cette

⁴⁶ Angéline Escafré-Dublet, « L'Etat et la culture des immigrés, 1974-1984 », *Histoire@Politique*, n° 4 (2008): 1-15.

⁴⁷ Brochure de la Coordination des femmes noires, 1978. Anciennement trouvée et téléchargée via le site www.mwascollectif.com qui n'est plus consultable.

⁴⁸ Buettner, *Europe after empire.* ; Germain, *Decolonizing the republic.*

⁴⁹ Ibid.

décennie et les suivantes marquent un tournant dans la manière dont elles sont problématisées dans l'espace public, et les réponses qu'elles y apportent.

Edna de Oliveira, Lydie Dooh Bunya et le rôle des institutions protestantes et globales dans leur lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes noires et immigrées, années 1980-1990.

Le contexte du tournant des années 1980 et la problématisation des femmes immigrées en espace hexagonal amènent différents organismes, dont les institutions religieuses, à se mobiliser sur les enjeux d'intégration et de discrimination. Parmi ces dernières figure le Comité Inter-Mouvement auprès des évacués, prenant ensuite le nom de Cimade service œcuménique d'entraide et dont le siège est à Paris. De tradition protestante et fondée en 1939 dans le cas de l'aide aux personnes juives persécutées en France, l'association se professionnalise et s'occupe dès les années 1960 de la question de l'immigration postcoloniale.⁵⁰ En 1963, elle crée le Service des étudiants travailleurs africains dont le but est d'apporter un soutien au logement et à l'insertion professionnelle d'étudiants et travailleurs africains majoritairement masculins.⁵¹ Des femmes africaines apparaissent au sein des archives bien que de manière très lacunaire et sans qu'on ait accès à leurs voix. Du peu d'information, il en ressort qu'elles bénéficient des prestations du service soit en qualité d'épouses rejoignant leurs maris avec des enfants, ou d'étudiantes placées en foyers ou famille d'accueil. Les rapports du Service donnent un aperçu des conditions de vie de ces personnes et des difficultés auxquelles elles font face, d'une part en raison des enjeux inhérents à l'intégration dans un nouveau contexte, mais surtout en raison de la discrimination fondée sur le fait d'être africaines. Plus rarement, quelques

⁵⁰ José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. » ; Gérard Petitjean et Amandine Mourenas, « La Cimade, un idéal de solidarité active: entre permanence et mutations », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 95 (2009): 82-89.

⁵¹ ArchCIMADE – Dossier F delta 2149_2255. Divers rapports et circulaires.

correspondances et affaires démontrent des cas de fugue et disparitions qui pourraient être analysés – de manière analogue à la lecture proposée par Felix Germain dans le cas des femmes caribéennes recrutées et placées à travers le BUMIDOM⁵² – comme de la résistance à des conditions de vie peu adéquates.

Ainsi, la littérature et documentation détenue par la Cimade démontrent que l'organisation s'est occupée des femmes afrodescendantes en France hexagonale à partir de 1980, et à travers son Service des femmes immigrées.⁵³ L'établissement de ces services correspond à l'élection du gouvernement socialiste de François Mitterrand qui s'accompagne à la fois de la mise en place d'un Ministère des Droits de la femme dirigé par Yvette Roudy, et de politiques favorisant – du moins dans un premier temps – le droit à la différence culturelle.⁵⁴ Le nouveau gouvernement socialiste annule par ailleurs les lois Stoléru et Bonnet encourageant le retour et l'expulsion des immigrés. Cette conjoncture, ajoutée au renforcement du droit d'association aux non-citoyens,⁵⁵ renforce la légitimité politique et la mise à disposition de fonds permettant des structures visant les femmes réfugiées et immigrées, originaires surtout d'Afrique de Nord et subsaharienne, indépendamment de leur adhésions religieuses.⁵⁶ L'association s'occupe alors en priorité de la formation linguistique et professionnelle des femmes immigrées, de même que de l'aide et la diffusion d'information relative à leurs conditions de vie, à l'administration et aux conditions de séjour notamment pour les femmes réfugiées.⁵⁷ En 1982, Edna de Oliveira, une Afro-brésilienne établie en France hexagonale, devient la coordinatrice du Service des femmes. Née à Recife en 1935, elle travaille auparavant dans un centre de la Cimade à Dakar en 1965 avant de s'installer en France, à Lyon, en 1968.⁵⁸ Elle sera à la tête du Service jusqu'en 1990, moment où Zohra Azirou lui succède.

En parallèle à son mandat vis-à-vis des femmes immigrées, de Oliveira s'entoure, entre autres, de femmes afrodescendantes actives en dehors de la Cimade, pour faciliter des actions collectives ayant pour but d'informer et lutter contre les discriminations. En 1982, elle est la co-fondatrice du Collectif Femmes Immigrées (CFI) qui devient une association en 1984 à laquelle adhère la Cimade. Établi à Paris, le CFI comprend des femmes agissant à titre individuel et des associations de femmes africaines, magrébines et européennes issues de la

⁵² Félix F. Germain, op.cit..

⁵³ José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. »

⁵⁴ Buettner, *Europe after empire*.

⁵⁵ Janine Ponty, « Les étrangers et le droit d'association au XXe siècle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 69, n° 1 (2003): 24-25, <https://doi.org/10.3406/mat.2003.402433>.; José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. »

⁵⁶ José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. »

⁵⁷ ArchCIMADE – F delta 2149_6192. Rapports d'activités ; José.

⁵⁸ José.

migration saisonnière. Parmi ces associations figure le MODEFEN présidé par Lydie Dooh Bunya. Née à Douala au Cameroun en 1933, Lydie Dooh Bunya est journaliste de formation. En 1981 à Paris, elle co-fonde le MODEFEN en réponse au sentiment d'absence d'association « prenant en charge les problèmes spécifiques aux femmes de culture noire ».⁵⁹ Son but était d'intervenir là où ni le mouvement féministe, ni celui des travailleurs noirs n'intégraient d'articulation de la condition des femmes noires :

« [...] la revendication « à travail égal, salaire égal » ne les visait pas spécifiquement, parce que souvent elles ne travaillaient pas. On s'est donc dit que, d'un côté il y avait nos frères, nos maris qui avaient leurs associations, leurs syndicats de professionnels et de l'autre côté il y avait les femmes françaises luttant pour certains droits spécifiques à la civilisation occidentale. Mais en mettant ensemble les deux groupes revendicateurs, on ne trouvait pas notre compte »

Partant de ce constat, le MODEFEN vise à regrouper des femmes noires de manière à leurs donner des outils d'émancipation et à informer le plus grand public de leurs conditions. Elle s'est de ce fait mobilisée à la fois sur les questions de racisme, d'intégration, mais aussi très significativement sur la problématique des mutilations génitales et de la polygamie, s'associant avec le GAMS, entre autres.⁶⁰ C'est parce que ces conditions, bien que particulières, étaient similaires à celles d'autres femmes immigrées que le MODEFEN intègre le CFI en 1983.

La raison d'émergence du CFI « tient essentiellement à ce que la dimension « femme » n'avait pas été prise en compte lors des lois sur la régularisation exceptionnelle de 1981-1982 », régularisation visant quelque 130'000 personnes en situation irrégulière mobilisées publiquement pour mettre en lumière leurs conditions.⁶¹ La première initiative du CFI est notamment d'obtenir des cartes de séjour pour les femmes sans-papiers qui dépendaient du statut de leur statut marital pour bénéficier du droit de résidence. Le CFI, parmi d'autres associations, s'est ainsi mobilisé pour mettre en avant la dimension concomitamment genrée de la condition des personnes immigrées non-régularisées, articulant ainsi une analyse et action intersectionnelles. L'association a ainsi participé à mettre en exergue la situation de double-dépendance – juridico-administrative et conjugale – en particulier pour des femmes veuves,

⁵⁹ Lydie Dooh-Bunya, entretien avec Lydie Dooh-Bunya, présidente du Mouvement pour la défense des droits de la femme noire (MODEFEN), entretien réalisé par Philippe Dewitte, Hommes et Migrations, 1990.

⁶⁰ Dooh-Bunya. ; ArchBMD. Entretien avec Lydie Dooh Bunya, *Amina Magazine*. Décembre 1989.

⁶¹ ArchCIMADE – F delta 2149_6192. Circulaire non-datée. ; Musée de l'immigration, « Deuxième partie: La politique d'immigration en France », histoire de l'immigration, consulté le 26 janvier 2021, <https://www.histoire-immigration.fr/des-ressources-pour-enseigner/parcours-histoire-de-l-immigration-en-france-depuis-1945/deuxieme>.

abusées ou souhaitant divorcer. Cette approche intersectionnelle du CFI se poursuit dans les années 1980. Ses activités prennent alors la forme de compilation et de diffusion d'information quant aux conditions des femmes immigrées en France hexagonale et la proposition de solutions permettant leur insertion socio-économique, le respect de leur intégrité physique et psychologique.⁶²

Par exemple, l'association participe aux forums mis en place par le Ministère des Droits de la Femme dont le but est de faire le point sur « la situation globale des femmes en France. »⁶³ Le Ministère établit quatre domaines d'analyse, à savoir les conditions des femmes en rapport avec la santé, l'éducation, la formation et l'emploi, ainsi que l'immigration et « l'interculturalisme ».⁶⁴ C'est dans ce cadre que les membres du CFI entreprennent des analyses des conditions particulières des femmes immigrées à partir desquelles elles élaborent de la documentation. Leurs conclusions sont que les enjeux spécifiquement relatifs aux femmes immigrées résultent de leur situation juridique du fait de dépendre du statut de résidence de leurs maris. Ceci renforce donc leur manque d'autonomie administrative et économique, elle-même réduite du fait du manque d'opportunités et des discriminations subies à l'embauche et dans la formation. Enfin, au-delà des effets matériels, ces conditions impactent négativement leur santé psychique, qui peut s'ajouter, pour certaines, au fait de subir des violences conjugales auxquelles elles peuvent difficilement échapper dès le moment que toute séparation impliquerait leur obligation de quitter le pays (et donc éventuellement leurs enfants y étant scolarisés).⁶⁵ Malheureusement, ces conclusions ne sont pas partagées dans le rapport final du Ministère estimant que le seul problème des femmes immigrées relève de leurs cultures d'origine et capacité d'assimilation.⁶⁶ Cette position s'exprime dans le contexte politique des grèves des travailleurs immigrés dans les industries automobiles et du regain de la problématisation des immigrés, prenant un tournant radical avec la percée du Front National dès 1983 capitalisant sur l'impossible assimilation des personnes migrantes, en particulier musulmanes.⁶⁷ Ainsi, le manque de reconnaissance sur ce point par le Ministère témoigne du contexte d'instrumentalisation et de réduction des conditions des femmes immigrées à des problèmes majoritairement culturels, et non à la prise en compte concomitante des enjeux

⁶² ArchCIMADE – F delta 2149_6194. Rapport « Neuf mois après... Nairobi vu par le C.F.I ».

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Buettner, *Europe after empire*. ; Alec G. Hargreaves, « La percée du Front National », *Hommes & migrations*, n° 1313 (1 janvier 2016): 29-35, <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3555>.; Alec G. Hargreaves, « De la victoire de la gauche à la percée de l'extrême droite: l'ethnicisation du jeu électoral français », *Histoire@Politique*, n° 16 (2012): 154-65.

structurels liés aux conditions socio-économiques et politique racisante de la France hexagonale.⁶⁸ Cet exemple, parmi d'autres, révèle pourquoi et comment des femmes vivant à l'intersection de plusieurs oppressions articulent une pensée et génèrent de la documentation que l'on peut a posteriori qualifier d'intersectionnelles.

Les résistances rencontrées en contexte hexagonal vont inciter les membres du CFI, parmi d'autres associations, à tout de même utiliser les moyens mis en place par le Ministère pour se rendre à la conférence de clôture de la Décennie onusienne des femmes à Nairobi en 1985:

« Si déjà en France on taisait notre parole, ce n'est pas la Conférence de Nairobi qu'on allait la mettre en exergue si nous étions absentes. »⁶⁹

La Conférence est ainsi perçue comme un levier international ayant le potentiel de constituer une instance pour se faire entendre, l'idée étant de compter sur son poids global pour exercer une pression sur le gouvernement français. Les membres du CFI ne sont ni les premières, ni les seules à faire usage d'instances internationales comme leviers de pression sur les gouvernements nationaux, comme mis en évidence par les travaux de l'historienne Pascale Barthélémy dans le cas de femmes africaines en situation coloniale dans les années 1950.⁷⁰ Ainsi, Edna de Oliveira, une des deux déléguées de la CFI, et Lydie Dooh Bunya en qualité de présidente du MODEFEN participent, avec d'autres membres d'associations rattachées au CFI, au Forum des ONG parallèle à la conférence intergouvernementale à Nairobi. Elles tiennent des ateliers sur les mutilations sexuelles, le racisme vécu sur le plan administratif et les violences physiques et psychologiques à l'égard des femmes immigrées en France.⁷¹ Elles rejoignent également un atelier modéré par le Conseil œcuménique des Eglises sur « Les femmes immigrées dans le monde » dans le cadre duquel Aissa Haïf, deuxième déléguée du CFI, présente le CFI et ses revendications en matière de législation et statut des femmes immigrées en France.⁷²

Si le Forum permet aux membres du CFI un espace pour s'exprimer sur leurs conditions, le fait de ne pas parler l'anglais, pour certaines, sans qu'il n'y ait toujours la possibilité d'avoir de traduction simultanée, ajouté à la grandeur de l'événement et l'intérêt politique et médiatique avant tout dirigés vers la conférence intergouvernementale, font que l'impression laissée de

⁶⁸ Escafré-Dublet, « L'Etat et la culture des immigrés, 1974-1984 ».

⁶⁹ ArchCIMADE – F delta 2149_6194. Rapport « Neuf mois après... Nairobi vu par le C.F.I ».

⁷⁰ Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale ».

⁷¹ ArchCIMADE – F delta 2149_6194. Rapport « Neuf mois après... Nairobi vu par le C.F.I ».

⁷² Ibid. ; Pamela Ohene-Nyako, « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches », *Open Cultural Studies* 3, n° 1 (2019): 219-31, <https://doi.org/10.1515/culture-2019-0020>.

Nairobi est ambiguë. Ce qui est retenu est avant tout le potentiel de réseautage permis à travers la possibilité de tenir et de participer à des ateliers, mais aussi les multiples rencontres informelles.⁷³ C'est d'ailleurs en résultat de ces contacts que les membres du CFI se mobilisent avec d'autres associations européennes et internationales pour revendiquer la tenue d'un forum sur l'immigration. Leur demande est rejetée par les organisateurs et c'est ce refus qui les motive à alternativement envisager la formation d'un réseau européen des association immigrées.⁷⁴ Ainsi, aux blocages nationaux, puis globaux, c'est le niveau européen qui devient de plus en plus pertinent en tant que potentiel levier à leur disposition, ceci d'autant plus que le contexte est alors celui du renforcement de l'Europe politique.

En effet, si la plupart des pays d'Europe de l'Ouest – y compris la France – renforcent leurs législations nationales dans le but de restreindre à la fois l'immigration, le droit d'asile et l'accès à la citoyenneté des personnes issues des pays anciennement colonisés et/ou musulmans selon les contextes,⁷⁵ ces mesures ont lieu en parallèle à une libéralisation européenne. En outre, les accords interétatiques de Schengen en 1985 et 1990, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Acte Unique européen en juillet 1987 au sein de la Communauté Économique Européenne (CEE), annoncent l'acceptation du principe de libre-circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.⁷⁶ Ces développements donnent lieu à des mobilisations de la part de minorités et leurs allié-e-s, entre autres, qui craignent l'établissement d'une « Europe forteresse » fermant ses frontières au monde (et plus particulièrement aux pays anciennement colonisés et musulmans), restreignant la circulation intra-européenne de non-citoyen-ne-s, et se construisant autour des idées de blancheur, d'un héritage chrétien et de valeurs néo-libérales.⁷⁷ Ainsi, autant la Cimade, par le biais de Oliveira, et le CFI rejoignent les initiatives de femmes racisées et/ou issues de l'immigration extra-européenne se mobilisant pour que la dimension genrée soit prise

⁷³ ArchCIMADE – F delta 2149_6194. Rapport « Neuf mois après... Nairobi vu par le C.F.I ».

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ A ce sujet, voir Buettner, Elizabeth, *Europe After Empire. Decolonization, Society, and Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2016, ainsi que Chin, Rita. *The Crisis of Multiculturalism in Europe. A History* (Oxford and Princeton: Princeton University Press, 2017).

⁷⁶ Au début des années 1990, il est décidé que ce droit s'applique qu'aux citoyen-ne-s des pays signataires.

⁷⁷ Selon l'historien Desmond Dinan (2004), le terme « Europe forteresse » était initialement employé par des hommes et femmes d'affaires étasunien-ne-s qui exprimaient leurs peurs que l'Europe ne se ferme au commerce avec les USA. Le terme a par la suite été resignifié pour désigner les mesures législatives contre l'immigration. Desmond Dinan, *Europe Recast: A History of European Union* (London: Lynne Rienner Publishers, 2004). Pour des approches critiques sur l'identité européenne voir entre autres Fatima El-Tayeb, *European others: queering ethnicity in postnational Europe*, Difference incorporated (Minneapolis: University of Minnesota Press, 2011). Et Cris Shore, *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, Routledge (New York: Routledge, 2000).. Voir aussi les chapitres 3 et 4 de Rita Chin, *The crisis of multiculturalism in Europe: a history* (Princeton: Princeton University Press, 2017).

en compte, en plus du racisme, de la xénophobie, et de l’oppression économique.⁷⁸ Les conditions d’immigration et le racisme au niveau national, ajoutés à l’annonce de l’ « Europe 92 », participent donc à une européanisation des activités liées à la justice sociale auxquelles la Cimade, le CFI et le MODEFEN prennent part.⁷⁹ Par « européanisation », je m’appuie sur la définition large proposée par les historien-ne-s Ulrike von Hirschhausen et Kiran Klaus Patel,⁸⁰ et utilise le terme pour renvoyer à un phénomène de transnationalisation des agendas, stratégies et identités collectives des actrices, qui mène à la formation de réseaux, groupes, et campagnes à une échelle européenne et s’identifiant comme telle, même si pas tous les pays européens ne sont impliqués. J’insiste également sur le fait que ces phénomènes d’européanisation ne se sont jamais traduits par un abandon des préoccupations au niveau domestique ou global, mais ont, au contraire, évolué de manière simultanée, comme relevé par le CFI :

« Ici en France, c’est à nous de continuer la lutte [...]. A nous en tant que femmes immigrées de profiter des structures, des débats et des carrefours pour mettre le paquet. Au niveau européen, les contacts avec d’autres femmes immigrées venant de la CEE nous ont permis de nous rendre compte que dans toute l’Europe les problèmes sont les mêmes [...]. Cela nous a permis de lancer les bases d’une Fédération de femmes immigrées au niveau européen avec l’ambition d’être interlocutrices face aux instances à vocation européenne ». ⁸¹

Cette affirmation rend compte de comment les femmes du CFI abordent et perçoivent les différents leviers d’action comme complémentaires et mutuellement bénéfiques dans l’idée d’augmenter la pression sur le gouvernement français pour parvenir au changement. Si l’idée d’une Fédération féminine est évoquée, avec l’annonce d’une rencontre en 1986, les archives consultées suggèrent plutôt que la concrétisation effective prendra quelques années – nous le

⁷⁸ Archives du Conseil Oecuménique des Eglises – 4223.7.18/7 *The Chantilly Report*, pp. 28-33; Archives du Georges Padmore Institute – EAC 02/02/04/05 *The Effects of 1992 and the Single European Market on Black, Migrant, and Refugee Women. A report of a seminar held in February 1991*.

⁷⁹ Cette européanisation de l’activisme antiraciste se produit également en dehors du contexte des développements politiques liés au Marché unique, comme mis en avant dans Daniel A. Gordon, « French and British Anti-Racists Since the 1960s: A “Rendez-Vous Manqué” ? », *Journal of Contemporary History* 50, n° 3 (juillet 2015): 606-31, <https://doi.org/10.1177/0022009414559615>.

⁸⁰ Ulrike von Hirschhausen et Kiran K. Patel, « Europeanization in History: An Introduction », in *Europeanization in the Twentieth Century. Historical Approaches*, éd. par Martin Conway et Kiran K. Patel (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2010), 1-18, pp 2-3.

⁸¹ Propos récoltés par Edna de Oliveira et tenus par Patiqua Guemes, femme de ménage espagnole immigrée en France, membre du CFI. ArchCIMADE – F delta 2149_6194. Rapport « Neuf mois après... Naïrobi vu par le C.F.I ».

verrons dans la section suivante – en raison des ressources à disposition et des enjeux concrets liés à cette ambition.

Dans ce contexte d'eupéanisation, Edna de Oliveira et, à travers elle la Cimade, rejoignent le groupe de travail sur les femmes du Comité des Églises auprès des Migrants en Europe (CEME), réseau transnational initialement institué et affilié au Conseil œcuménique des Églises. Si le groupe de travail permet une vue d'ensemble et analyse de la situation des femmes immigrées dans une perspective européenne et comparative, les activités locales demeurent et s'organisent autour du sentiment d'urgence induit par l'annonce du Marché Unique. Ainsi, la Cimade organise des colloques à ce sujet dès 1989, qui se prolongent sous la coordination de Zohra Azirou suite au départ de Oliveira en 1990. Le but de ces rencontres est de récolter des informations à travers les témoignages et d'informer des enjeux, (potentielles) conséquences ou, alternativement, des leviers que le Marché unique favoriserait en termes de citoyenneté et de résidence.⁸² Il s'agit aussi de renforcer les liens entre différentes associations et groupes concernés dans un contexte de forte diversité culturelle :

« En favorisant le partage d'expériences et de points de vue des femmes, en collaborant à l'insertion des femmes étrangères dans nos réalités françaises et européennes, nous avons conscience de surmonter les cloisonnements entre communautés ethniques différentes et par là-même, de lutter contre les racismes de toutes sortes. »⁸³

Le COE devient également un acteur parmi les instances religieuses mobilisées contre les discriminations en Europe, du fait de son potentiel fédérateur. En novembre 1986, le sous-programme Women under Racism (WUR) du Programme de lutte contre le racisme (PLR) coordonné par l'Afro-Américaine Jean Sindab organise une rencontre globale des « femmes victimes de racisme ».⁸⁴ Des représentants du PLR, dont Sindab, avaient été présents à Nairobi. La décision de tenir une consultation à Genève s'inscrit dans le prolongement de la conférence avec l'idée de se positionner en facilitateur d'échanges et de discussions entre femmes venant des différents coins du globe, mais réunies à travers leurs conditions d'oppression partagées. Lydie Dooh Bunya et Aissa Haïf participent à la consultation de Genève, ce qui leur permet de partager leurs analyses sur les conditions des femmes immigrées et afrodescendantes en France,

⁸² ArchCIMADE – F delta 2149_6192 : Documents de travail relatifs à la préparation du colloque tenu du 6 au 8 octobre 1989 à Paris, intitulé « Les femmes dans l'Europe de 1993 », quels droits, quels statuts pour les immigrées, réfugiées françaises, ». F delta 2149_6199. Rapports d'activités du Service des femmes, 1991-1994.

⁸³ ArchCIMADE – F delta 2149_6194: Rapport « Les femmes dans l'Europe 92 » par Edna de Oliveira. Non-daté mais au vu du contenu général se situe entre 1989 et 1992.

⁸⁴ Pour plus de détails, voir Ohene-Nyako, « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches ».

surtout suite à l'annonce de la loi Pasqua de 1986 restreignant les conditions d'entrée et de séjour pour les personnes migrantes.

Aussi, à ce moment, le PLR et le WUR sont particulièrement engagés dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Ainsi, pour Lydie Dooh Bunya l'établissement de liens avec le WUR et Jean Sindab ne s'expliquent pas seulement en raison de ses engagements à l'égard des femmes noires en France, mais aussi en raison de son activisme contre l'apartheid. En effet, depuis 1983, le MODEFEN, comme ce fut le cas de la Coordination des femmes noires, s'implique également dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie. Il collabore avec d'autres organisations de femmes noires telles la Fondation pour les femmes africaines, la Fondation Steve Bantu Biko, le Centre d'Échange et de Rencontre des femmes africaines.⁸⁵ En février 1986, 1987 et 1988, le MODEFEN organise des Journées nationales des femmes de France contre l'apartheid, soit des journées de solidarité qui visent à collecter du matériel et des fonds destinés aux organisations sud-africaines et namibiennes en lutte ou de réfugiés. Ces journées proposent également des interventions culturelles et des débats pour informer de la situation des femmes de ces régions, dont certaines, en exil en France, sont par ailleurs invitées à témoigner. Ainsi, ces activités témoignent d'un internationalisme et d'un panafricanisme solidaire du MODEFEN, d'abord précédant, puis concomitant à la participation à des conférences onusiennes ou paneuropéennes.

Pour le PLR, Lydie Dooh Bunya demeure une personne de référence pour le contexte français. Du fait des développements politiques urgents en Europe, l'organe du COE co-organise des consultations paneuropéennes sur le racisme en mai et juin 1990 à Chantilly.⁸⁶ Lydie Dooh Bunya est présente et saisit l'occasion pour informer les participants au sujet de la discrimination à la fois sexiste et raciste à laquelle font face les femmes noires et immigrées en France. Elle synthétise leur condition ainsi:⁸⁷

« The white man suffers neither racism nor sexism.

The white woman suffers sexism but not racism.

The black man suffers racism but not sexism

The black woman suffers both racism and sexism. »⁸⁸

Dooh Bunya ajoute à ces constats son inquiétude quant aux développements politiques liés, d'une part, à la polarisation de la question de l'immigration et du racisme en France –

⁸⁵ ArchCAF – 10AF55. Divers programmes d'activités

⁸⁶ Ohene-Nyako, « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches ».

⁸⁷ ArchCOE – 4223/7/18/7. Rapport de Chantilly, 28 mai-1^{er} juin 1990. Contribution de Lydie Dooh Bunya du MODEN

⁸⁸ Ibid.

notamment suite à l'affaire des foulards et le contexte de racisme politique à travers le Front National – mais aussi vis-à-vis du Marché Unique, et ses répercussions sur la manière dont seront régulées et gérées les problématiques relatives à l'immigration, au racisme et au sexisme. Ainsi, tout comme pour la conférence de Nairobi, les consultations et publications du COE deviennent des ressources transnationales permettant à Dooh Bunya et à d'autres femmes d'Europe de bénéficier d'un levier pour diffuser leurs pensées et se mettre en réseau dans l'espoir de développer plus d'impact au niveau national.⁸⁹

Si l'annonce du Marché Unique crée un contexte particulier de mobilisations, se soldant par une européanisation des activités d'Edna de Oliveira et Lydie Dooh Bunya, toutes deux demeurent engagées au niveau hexagonal. Associées à d'autres femmes, elles coopèrent notamment à travers la création en 1991 de l'Université populaire féminine inter-génération (UPI) rattachée à la Cimade. Cette université est la résultante indirecte du colloque « Femmes immigrées, réfugiées, et françaises dans l'Europe de 1993 » s'étant tenu en octobre 1989, et s'inscrit dans la prolongation des activités de la Cimade en faveur de la formation des femmes immigrées.⁹⁰ En plus de favoriser des espaces d'échange sur les problématiques liées à la mise en place du Marché Unique, l'UPI propose des cours pour des femmes engagées, de même que des débats et des rencontres rassemblant entre quelque dizaines et centaines de femmes selon le programme et ce durant l'ensemble des années 1990.⁹¹ Ces espaces sont des lieux d'échanges et de conscientisation favorisant le développement de théories et de documentation sur les conditions particulières des femmes immigrées et afrodescendantes. Ils favorisent ainsi des pratiques intersectionnelles.

Pour conclure cette section, bien que les institutions religieuses figurent parmi les plateformes saisies par femmes noires et immigrées majoritairement protestantes (c'est le cas d'Oliveira and Dooh Bunya), elles demeurent des espaces limités en termes de moyens.⁹² Autant le PLR du COE, que la Cimade, doivent faire face à des fluctuations budgétaires et matérielles dépendant des conditions d'instabilité politique et de changement de priorité ou de gouvernement.⁹³ De plus, même si la mise en réseau sur le plan transnational permet d'autres

⁸⁹ Ohene-Nyako, « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches ».

⁹⁰ ArchCIMADE – F delta 2149_6199. Rapport d'activités de l'UPI, 1991-1993. ; José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. »

⁹¹ José. ; ArchCIMADE – F delta 2149_6199. Rapport d'activités de l'UPI, 1991-1993.

⁹² Pamela Ohene-Nyako, « Femmes de couleur dans la lutte transnationale contre le racisme. Le sous-programme Women Under Racism du Conseil œcuménique des Eglises » (MA dissertation, Geneva, University of Geneva, 2017).

⁹³ Ohene-Nyako. ; José, « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. » ; Claude Emerson Welch, « Mobilizing Morality: The World Council of Churches and Its Programme to Combat Racism, 1969-1994 », *Human Rights Quarterly* 23, n° 4 (2001): 863-910, <https://doi.org/10.1353/hrq.2001.0059>.

leviers de mobilisation, elle nécessite également la capacité d'entendre et de négocier la diversité des contextes dans le but de parvenir à des stratégies communes. Ces enjeux se révèlent être d'autant plus contraignants dans le cas de réseaux transnationaux constitués en associations, comme il s'agit de le voir avec le BWEN ci-dessous.

Damarys Maa, le Black Women in Europe Network (BWEN) et l'Initiative des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE), années 1980-1990.

Retracer le parcours d'engagement de Damarys Maa permet d'illustrer un autre exemple où le transnational et le local sont continuellement enchevêtrés et s'alimentent mutuellement. Maa est née en 1953 à Enongal au Cameroun dans une fratrie de douze enfants dont elle est la dernière. Le pays est alors encore sous colonisation française, et elle fait ses premières expériences philanthropiques au contact de ses parents, notamment en participant aux activités du dispensaire et du centre pour personnes atteintes de lèpre d'Enongal.⁹⁴ Son père du groupe social Bassa était médecin formé sur le tas par les missionnaires américains et engagé aux idées de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), parti indépendantiste fondé en 1948 par Ruben Um Nyobe. La mère, une membre de l'Assemblée des femmes chrétiennes, s'occupait chaque jour de la nourriture aux malades sans famille de l'hôpital d'Enongal et au centre Nkoosombo où Damarys Maa et son frère étaient chargés d'apporter des vêtements les samedis. Maa faisait elle-même partie de la Jeunesse Chrétienne et c'est en tant qu'adolescente participante au culte les dimanches qu'elle entend parler dès la fin des années 1960 de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud à travers les prières émises à l'égard de Nelson Mandela et sa libération.⁹⁵ C'est donc à travers cette première socialisation en milieu chrétien et UPC que Damarys Maa se forge une conscience et habitude de la justice sociale et de l'entraide. Elle se familiarise avec la lutte contre l'apartheid dans laquelle elle s'engagera une fois en France, à la même époque que Lydie Dooh Bunya. Elle arrive à Gisors en Normandie en 1973 chez sa

⁹⁴ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020. ; ArchBMD. Entretien avec Damarys Maa, *Amina Magazine*, février 1990.

⁹⁵ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

sœur Evelyne Maa pour poursuivre ses études secondaires et universitaires. A Paris II, elle se joint à des étudiants, majoritairement blancs, mobilisés en solidarité contre le gouvernement de Pretoria.⁹⁶ Ainsi, comme pour une bonne partie des membres de la Coordination des femmes noires, l'espace étudiant est un espace de formation militante à des luttes internationalisées. A la suite de ses études, elle devient assistante-documentaliste et rejoint dans ce cadre la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), ajoutant ainsi le syndicalisme à la lutte antiraciste.

L'engagement de Damarys Maa en faveur de la justice sociale se renforce à la fin des années 1980, au moment du Bicentenaire de la Révolution française. Elle est alors salariée en qualité de chargée de la Revue de presse au sein de la mission préparant les festivités de 1988 à 1989.⁹⁷ C'est en parallèle à cette responsabilité, qu'elle co-fonde l'Association des Communautés africaines pour le Bicentenaire de la Révolution française (ACABI), une association dont elle devient l'administratrice et qui propose des actions de commémoration, à travers la France, des lieux et des personnes engagées contre l'esclavage.⁹⁸ Constituée à la fois d'originaires des Antilles et d'Afrique, l'association traduit une forme de conscientisation panafricaniste à travers la création de liens intra-associatif et la mise en place d'actions de mémorialisation d'une histoire globale des personnes afrodescendantes et alliées. Les interventions de l'ACABI se produisent dans le contexte de débats médiatisés sur le rapport à l'histoire et à la mémoire de la République, stimulés à la fois par la signification de ce que représentait la Révolution, ainsi que des propos révisionnistes émis publiquement par Jean-Marie Le Pen niant l'importance de la Shoah.⁹⁹ L'impulsion de Damarys Maa et ses pairs est alors nourrie par la nécessité de rappeler l'importance historique et politique d'acteurs impliqués dans les révolutions haïtienne et antillaises.¹⁰⁰ L'ACABI est en ce sens une des associations de l'époque – parmi lesquelles figure par exemple le CIFORDOM fondé en 1982 à Massy¹⁰¹ – composées majoritairement de personnes d'ascendance africaine mobilisées dans des actions d'information, de transmission historique et de commémoration de l'histoire de l'esclavage. Cet engagement au sein de l'ACABI, ajouté à son expérience syndicale, ainsi que la visibilité et marge de manœuvre acquises durant son mandat pour le Bicentenaire, amène Damarys Maa à rejoindre l'Union des Travailleurs Africains de France (UTAF). L'UTAF est

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ CV de Damarys Maa remis à Pamela Ohene-Nyako.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Buettner, *Europe after empire.* ; Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française.*

¹⁰⁰ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹⁰¹ Leurs mobilisations aboutissent notamment à ériger une statue de Toussaint Louverture dans la ville en 1989 dans le cadre du Bicentenaire. <http://cifordom.net/>

une association présidée par Thomas Omores et majoritairement composée d'hommes d'Afrique subsaharienne arrivés en France hexagonale à partir des années 1960. Maa garde le souvenir d'être l'une des deux seules femmes ayant fait partie du comité composé d'une dizaine de personnes actives, et d'avoir dû faire preuve d'autorité pour se faire entendre.¹⁰² Néanmoins, ses qualifications universitaires et compétences professionnelles justifieront qu'elle en sera l'administratrice jusqu'en 1989.

A ces activités focalisées sur le contexte français, Damarys Maa poursuit son engagement internationaliste sur deux plans : dans la lutte contre l'apartheid, puis en s'engageant contre le racisme et le sexisme dans le contexte de l'europanisation politique s'accéléralant dès la fin des années 1980. En 1988, elle rejoint en outre l'association Rencontre nationale contre l'apartheid (RNCA) fondée à Arcueil suite au meurtre de Dulcie September, militante du African National Congress (ANC), survenu à Paris le 29 mars 1988. Cette association faisait partie des mouvements de solidarité internationale à partir d'actions ciblant le gouvernement français, et plus particulièrement ses liens économiques et politiques avec le régime de Pretoria. C'est donc au sein de cette association mixte que Damarys Maa – se souvenant par ailleurs être une des seules personnes afrodescendantes du comité – s'active dans la lutte en territoire français contre l'apartheid jusqu'aux élections de 1994. La période correspond alors à l'implémentation de l'Union européenne, et c'est à partir de ce moment qu'elle se concentrera sur la lutte contre le racisme et les discriminations sur le continent.

Comme présenté à travers les exemples du Service des femmes de la Cimade, du CFI et du MODEFEN, la fin des années 1980 marquent un moment d'europanisation de lutte contre le racisme et le sexisme dans le contexte de l'annonce de l'« Europe 92 ». C'est dans ce contexte qu'elle participe en 1991, en qualité de membre de l'UTAF et suivant les encouragements de Thomas Omores,¹⁰³ à une conférence sur les femmes migrantes et noires à Bruxelles initiée par l'eurodéputée française Djida Tazdait – également membre des Nana Beurs – et les Verts européens. C'est à partir de ce moment que Damarys Maa se met en réseau avec des femmes noires d'autres régions de France hexagonale, ainsi que des femmes noires du Royaume-Uni. En 1993, elle et Anne Diallo qu'elle invite participent à la conférence inaugurale du Black Women in Europe Network (BWEN) financée par des fonds européens et réunissant une soixantaine de femmes issues d'onze pays européens.¹⁰⁴ Lydie Dooh Bunya est également

¹⁰² Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, février 2020.

¹⁰³ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹⁰⁴ ArchAtria – collection d'Helen Felter/dossier 17, Minutes of the constitutional conference, 16-17 April 1993, London.

présente mais ne s'engagera pas. Parmi les participantes, pas toutes ne parlent l'anglais – dont Damarys Maa et Anne Diallo – ce qui implique des échanges par traduction spontanée quand c'était possible. Djida Tazdait, qui joue un rôle clé dans le relais de l'information et la participation des femmes françaises à cette rencontre, se saisit de l'occasion pour insister sur la nécessité des femmes présentes de s'organiser de manière autonome :

« We mobilise together because we want to avoid marginalization, discrimination and subordination. Most importantly, if we do not mobilise to do this, no one else, no matter how liberal they might be, can achieve this for us. »¹⁰⁵

Le réseau est ainsi établi comme une association dont les membres sont des groupes de femmes. L'activiste et syndicaliste britannique d'origine nigériane, Martha Osamor, est nommée présidente, tandis que Damarys Maa en devient vice-présidente. Bien que le BWEN s'aligne sur les revendications de groupes mixtes et transnationaux comme la Standing Conference on Racial Equality in Europe (SCORE) ou le European Action Group, la dimension de genre est au cœur de son agenda. En effet, ses principaux objectifs sont d'établir les besoins spéciaux de femmes « noires, migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile » ainsi que de combattre toutes les formes de discrimination, dont la distinction entre citoyennes et non-citoyennes.¹⁰⁶ Pour ce faire, le BWEN envisage de favoriser la mise en réseau de groupes de femmes au niveau local et transnational, de produire de la documentation et du savoir sur les femmes et leur communautés plus largement, d'avoir un rôle consultatif et d'agir comme lobby vis-à-vis des instances européennes et des différents gouvernements, ainsi que de conduire des campagnes transnationales en solidarité avec « les femmes du Tiers-Monde ».¹⁰⁷ Ces éléments démontrent que le BWEN est le résultat de l'eupéanisation politique, mais également un espace où se pense et se produit une eupéanisation de la lutte pour la justice sociale et une analyse intersectionnelle. Le degré de cette eupéanisation demeure tout de même limité du fait de sa forte composante anglosaxonne, des limites en ressources humaines et financières assurant traductions et pérennisation dans le temps.

S'agissant de l'identité collective du BWEN, cet aspect est débattu dès sa fondation en 1993 et porte sur le choix du nom-même et plus particulièrement sur la désignation « black ». L'idée d'identité politique noire émerge initialement du contexte britannique, notamment celui

¹⁰⁵ Djida Tazdait lors de l'assemblée constitutive du BWEN en 1993 à Londres. ArchAtria– collection d'Helen Felter/dossier 17, Minutes of the constitutional conference, 16-17 April 1993, London.

¹⁰⁶ ArchAtria – collection d'Helen Felter/dossier 17, Constitution.

¹⁰⁷ Ibid.

du mouvement Black Power en Grande-Bretagne dès la fin des années 1960. Dans ce cadre, la terminologie « coloured people », qui désignait à la fois des personnes caribéennes, africaines et du subcontinent indien, est remplacée par l'auto-désignation « black », elle-même réinvestie d'un sens positif dans la lignée de la philosophie du « black is beautiful » issue du mouvement Black Power étasunien.¹⁰⁸ Aussi, l'identité « black » n'est pas seulement réappropriée par des personnes d'ascendance africaine, mais aussi par un certain nombre de personnes du subcontinent indien, sous la justification que les deux groupes sociaux avaient en commun une histoire du travail forcée et de la domination coloniale. Dans les années 1970 et 1980, la notion d'identité politique noire continue à évoluer au sein de groupes de femmes noires dans les années 1970 et 1980, notamment de la cadre de l'Organisation of Women of Asian and African Descent (OWAAD).¹⁰⁹ Dans les années 1980 et 1990, l'idée d'identité politique noire est même adoptée par d'autres groupes en Europe continentale, comme par exemple en Allemagne et aux Pays-Bas, où les groupes de personnes désignées comme noires varient en fonction des contextes locaux.¹¹⁰ Pour les organisatrices et initiatrices du projet BWEN, leur ancrage dans le contexte anglo-saxon explique leur usage du terme. Au moment de l'assemblée constitutive, certaines s'opposent par ailleurs à la terminologie de « minorités ethniques » alternativement suggérée au terme « noire » en avançant que cela renverrait également aux minorités blanches issues d'un pays européen et établies dans un autre, alors que l'emphase est sur les femmes racisées et/ou issues de la migration extra-européenne. De l'autre côté, d'autres femmes ne s'identifient pas comme noires, soit parce qu'elles ne sont pas d'ascendance africaine ou parce qu'elles s'identifient d'après leur nationalité d'origine ou leur statut légal (citoyenne, migrante, réfugiée, requérante, etc.).¹¹¹ Après des tentatives de trouver d'autres noms pour le réseau, c'est finalement le nom Black Women and Europe Network : Black, Migrant, Refugee, Asylum Seeking Women in Europe qui est retenu comme compromis, mais l'extension n'est que rarement utilisée par la suite. Ainsi, ceci peut témoigner soit d'une acceptation générale à terme de l'idée de l'identité politique noire, d'un manque de contestation, ou du départ de celles qui ne pouvaient envisager se mobiliser sous cette identité collective.

Le débat sur le nom, et par conséquent l'identité du groupe, se poursuit par ailleurs en contexte français, lorsqu'il s'agit de présenter le projet à des femmes racisées sur place. A

¹⁰⁸ Voir Rosalind E Wild, « Black was the colour of our fight. Black Power in Britain, 1955-1976 » (Sheffield, University of Sheffield, 2008).

¹⁰⁹ Nydia A. Swaby, « "Disparate in Voice, Sympathetic in Direction": Gendered Political Blackness and the Politics of Solidarity », *Feminist Review* 108, n° 1 (2014): 11-25, <https://doi.org/10.1057/fr.2014.30>.

¹¹⁰ Ohene-Nyako, « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches ».

¹¹¹ ArchAtria – collection d'Helen Felter/dossier 17, Minutes of the constitutional conference, 16-17 April 1993, London.

l'occasion de l'Assemblée générale des femmes immigrées et réfugiées ayant pour but de rapporter en contexte hexagonal les discussions de Londres, Damarys Maa se trouve en position de médiatrice chargée de traduire le sens du nom :

« C'est donc Black Women and Europe Network. Les Anglo-saxons ont leur façon d'appeler les immigrées, en France les francophones nous avons la nôtre et c'est tout court immigrées mais chez eux généralement quand ils disent Black, tout est composé dans Black, ça veut dire tout ce qui est minorité, ça peut venir de l'Asie, tout ça."¹¹²

Cette intervention démontre les enjeux liés à l'élaboration et l'adhésion à une identité collective de groupes dont les contextes et catégories à partir desquelles ils s'identifient et agissent varient d'un espace à l'autre. Ainsi, si l'objectif est de constituer une force internationale pouvant mettre pression sur les différents gouvernements nationaux, ce genre d'initiative peut aussi être perçue comme une forme d'hégémonie culturelle, ici en l'occurrence anglo-saxonne. Dans le cas de Damarys Maa, l'influence de ces contacts britannique est au contraire un facteur de motivation pour s'organiser en France.

C'est en effet dans le sillage de ces interactions, ainsi que de ses rencontres lors de la conférence de 1991 en Belgique que Damarys initie la création de l'IFAFE avec Anne Diallo, Thérèse Banag, sa sœur Evelyne et les femmes noires françaises rencontrées à Bruxelles.¹¹³ L'année 1993 marque le durcissement des conditions d'entrée et de séjour pour les étrangers à travers l'édiction de la deuxième loi Pasqua, ce qui justifie d'autant plus la nécessité de se mobiliser. L'association, pensée comme une section française du BWEN en France, est d'abord rattachée à l'U.T.A.F jusqu'en 1995. Le rattachement de l'IFAFE au réseau explique par ailleurs la mention européenne dans le nom :

« on voulait tout de suite montrer qu'on a la capacité d'ici, en France, d'avoir des relations ailleurs, et si on a une difficulté dans tel pays nous savons que nous pouvons contacter telle association du BWEN qui peut intervenir. »¹¹⁴

Ainsi, de 1993 à 1998, Damarys Maa et l'IFAFE co-organisent et participent aux rencontres transnationales du BWEN jusqu'à ce que ce dernier se dissolve en raison du manque de ressources humaines et financières.¹¹⁵ Par exemple, en 1994, l'IFAFE reçoit les membres

¹¹² ArchAtria – collection d'Helen Felter/dossier 17. PV de l'Assemblée générale des femmes immigrées et réfugiées, 2 octobre 1993.

¹¹³ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ Ibid.

actives du BWEN à Arcueil – une dizaine de personnes – et en 1995, elles sont chargées d’accueillir le réseau à Paris.¹¹⁶ A cette occasion, elles invitent la philosophe, universitaire et militante afro-américaine Angela Davis dans le but de s’inspirer de sa pensée politique pour leurs approches et actions. Enfin, bien que certaines membres afro-britanniques et afro-hollandaises du BWEN rejoignent concomitamment le Lobby européen des femmes,¹¹⁷ Damarys Maa participe à quelques rencontres de la CLEF avant de s’en distancer par manque d’enthousiasme pour les stratégies d’action et le degré d’impact local.¹¹⁸

En France, les activités de l’IFAFE s’orientent de manière prioritaire sur l’intégration des femmes d’ascendance africaine à travers l’apprentissage du français et la formation professionnelle.¹¹⁹ S’ajoute à cela des activités de promotion culturelle destinées à l’ensemble de la population, ainsi que des interventions de solidarité internationale, notamment par une collecte destinée aux victimes du génocide au Rwanda.¹²⁰ En 1996, l’IFAFE devient une fédération. Elle demeure composée en majorité de femmes afrodescendantes, mais sa première secrétaire générale est une femme blanche-américaine.¹²¹ A partir de ce moment-là, les actions auparavant plus éparpillées, se centralisent et reçoivent de l’aide financière, notamment du Programme de lutte contre le racisme du Conseil oecuménique des Eglises – suivant l’entremise des membres anglosaxonnes du BWEN – ainsi que de l’Union européenne.¹²² L’IFAFE étendra néanmoins progressivement son champ d’action à un niveau plus global, notamment en rejoignant la Fédération internationale démocratique des femmes (FIDF) en 1997, et en étendant ses activités au continent africain dans le domaine du soutien au management d’organisations féminines.¹²³ Damarys Maa et l’IFAFE ne participent toutefois pas aux conférences onusiennes de Pékin en 1995, ni de Durban en 2001, par manque de ressources humaines et financières, mais aussi parce que, de la même manière que le LEF et autres organismes européens, ces plateformes sont considérées comme trop éloignées des réalités du terrain.¹²⁴ Ainsi, pour Damarys Maa, le choix de recourir aux leviers internationaux est toujours

¹¹⁶ ArchAtria – collection d’Helen Felter/dossier 17. Programme du BWEN, 13-14 août 1994 et lettre d’invitation, 9 mars 1995.

¹¹⁷ ArchAtria – collection d’Helen Felter/dossier 27/29. Correspondances et PV du LEF.

¹¹⁸ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹¹⁹ ArchIFAFE : statuts de l’IFAFE.

¹²⁰ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹²¹ Ibid. Suite à la loi sur la parité de 2000, l’association jusqu’alors essentiellement composée de femmes afrodescendantes s’ouvre à la fois aux femmes issues d’autres origines, ainsi qu’aux hommes qui demeureront significativement minoritaires.

¹²² Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

¹²³ CV de Damarys Maa remis à Pamela Ohene-Nyako.

¹²⁴ Entretien entre Damarys Maa et Pamela Ohene-Nyako, septembre 2020.

conditionné par leur potentiel d'impact sur les actions locales qui, jusqu'à ce jour, demeurent la priorité de l'association.

Madiguène Cissé et le Mouvement des Sans-Papiers, 1996-2000.

Les initiatives explorées jusqu'ici rendent compte d'actions de femmes étant en situation régulière en France, voire bénéficiant de la nationalité. La stabilité et les garanties légales prodiguées par ce statut, favorisent leur activisme et leur permet de faire usage de leviers internationaux prodigués par l'ONU, le Conseil œcuménique des Eglises ou les institutions européennes. Ces conditions et possibilités d'engagement international ne sont pas assurées dans le cas de femmes non-régularisées, comme ce fut le cas des sans-papiers en France hexagonale. Si les conditions des femmes réfugiées et exilées furent débattues au sein de conférences internationales, voire intégrées aux agendas de réseaux transnationaux comme le BWEN, se pose la question des femmes sans-papiers. Les archives consultées ne permettent pas d'indiquer la présence de ces dernières dans les contextes internationaux analysés, et il est facilement imaginable que rares sont les femmes en situation irrégulière qui auraient pu physiquement y participer dès le moment qu'elles ne pouvaient pas sortir du pays.¹²⁵ En France, c'est donc avant tout en contexte hexagonal que les sans-papiers se sont organisées, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'ont pas fait preuve d'internationalisme dans leurs approches.

Les documents trouvés au CAF à Angers et en ligne témoignent de la présence de femmes africaines dans le mouvement des sans-papiers dès 1996.¹²⁶ Les voix de ces dernières apparaissent la plupart du temps sous forme de témoignages relayés à travers les associations portant leurs voix et autres médias français. Une des figures les plus médiatisées du mouvement est Madiguène Cissé, une Sénégalaise porte-parole des sans-papiers aux côtés d'Ababacar Diop. Tous deux font partie des occupants majoritairement africains des églises de Saint-Ambroise et de Saint-Bernard – lieu qui devient le point focal de la médiatisation du mouvement.¹²⁷ Ce mouvement, dont la revendication principale est la régularisation, fait suite

¹²⁵ ArchCAF– Fonds 49AF258. Dossier « La situation des femmes sans-papiers en France ». Non daté.

¹²⁶ ArchCAF– Fonds 49AF258 et 49AF260

¹²⁷ Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) discours publics, humiliations privées.* ; Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française.*

aux grèves travaillistes de 1995, et il est la conséquence à long terme des restrictions toujours plus importantes imposées par les lois Pasqua (1986 et 1993) limitant le droit d'entrée et de résidence. Bien que des femmes et enfants soient présents dans le mouvement d'occupation et participent même aux grèves de la faim – le Collectif Saint Ambroise étant même constitué uniquement de femmes africaines à ses débuts – le leadership interne du mouvement, ainsi que sa visibilité médiatique initiale sont essentiellement masculines.¹²⁸ En réponse, des femmes joignent leurs forces en tant que femmes tout en demeurant, dans un premier temps, au sein du mouvement.¹²⁹ Elles répondent ainsi à une logique de comité féminin au sein d'une collectivité mixte, dont le but est de faire entendre leurs opinions sur les stratégies de mobilisation collective. C'est aussi au contact de femmes solidaires françaises – souvent membres de groupes féministes tel la Maison des femmes ou Femme pour la Démocratie – qu'elles féminisent l'appellation « sans-papiers » pour donner naissance à une nouvelle identité collective, les « sans-papières ».¹³⁰ Ces sans-papières sont soit des femmes qui dépendent du statut de leur maris pour être en situation régulière, ou des célibataires et étudiantes dont les permis de séjours sont arrivés à terme.¹³¹ La littérature et les sources consultées relèvent qu'elles étaient majoritairement des femmes d'Afrique subsaharienne et du Nord.¹³² Aussi, qu'elles soient ou non détentrices de diplômes et en capacité de parler français, ce qui les réunit est la situation d'extrême instabilité et de précarité liée au fait de ne pas être en situation légale. De ce fait, elles travaillent toutes au noir et peuvent être sujettes d'arrestations et de détention administratives, ainsi que d'expulsion.¹³³ Ainsi, participer à un mouvement aussi médiatisé en 1996, peut être analysé comme une stratégie visant à compter sur la médiatisation accrue de leurs actions, pour sensibiliser l'opinion publique et faire pression sur l'Etat français. Ceci implique toutefois le fait qu'elles ont souvent dû naviguer entre détermination et visibilité, tout en étant conscientes et stratégiques quant aux conséquences effectives de s'organiser publiquement.¹³⁴

A la suite des occupations de 1996, de l'édiction de la loi Debré durcissant les procédures judiciaires affectant le droit de séjour et des tensions avec les hommes sans-papiers, les sans-

¹²⁸ Madjiguene Cissé et Catherine Quiminal, « La lutte des « Sans-papières »: Entretien de Madjiguene Cissé avec Catherine Quiminal », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 (2 janvier 2000): 343-53, <https://doi.org/10.4000/cedref.220>.

¹²⁹ Cissé et Quiminal.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ ArchCAF– Fonds 49AF258. Dossier « La situation des femmes sans-papiers en France ». Non daté.

¹³² Cissé et Quiminal, « La lutte des « Sans-papières » ». ; Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française*. ; ArchCAF– Fonds 49AF258 Dossier « La situation des femmes sans-papiers en France ». Non daté.

¹³³ ArchCAF– Fonds 49AF258 – coupures de presse et journaux

¹³⁴ Lesselier, « La Coordination des femmes noires ». ; Cissé et Quiminal, « La lutte des « Sans-papières » ».

papières décident de s'autonomiser. Tout en maintenant leurs relations et participant à des actions communes avec les sans-papiers, elles s'allient avec d'autres collectifs de femmes françaises, immigrées et réfugiées pour créer le Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIR) en 1997 dont le but est d'être une instance de soutien aux démarches administratives et à l'organisation d'actions dans l'espace public:

« C'est important parce que nous on était dans le groupe mais on avait des problèmes spécifiques que nous vivions parce que nous sommes des femmes, on s'est dit que c'était bien de continuer au-delà de Saint-Bernard avec des femmes de tous collectifs, à discuter de nos problèmes spécifiques, sur comment essayer d'attirer l'attention des responsables d'Etat sur la spécificité de notre situation [...] »¹³⁵

Ainsi, de la même manière que les membres de la Coordination des femmes, du CFI, du MODEFEN ou encore du BWEN, les sans-papiers ont pratiqué l'intersectionnalité. Ce fait permet d'établir que le recours à ces pratiques ne dépend pas nécessairement du fait d'être éduquée ou d'avoir accès à des écrits politiques. Ce sont les contextes et le type d'interaction entre femmes pouvant échanger en confiance sur leur situation qui permet l'élaboration d'une pensée collective et politique du groupe. Pour les sans-papiers tout comme pour les autres initiatives de femmes noires analysées plus haut, c'est à la fois l'inadéquation des groupes auxquels elles se rattachent initialement, et le fait de se réunir collectivement pour échanger sur leurs expériences, qui mènent à la production de nouvelles identités collectives et de théories à partir de leurs conditions de vie. Cette production intellectuelle des sans-papiers est ensuite diffusée à travers les publications du RAJFIR, la prise de parole publique ou comme dans leur manifeste de novembre 1999 adressés aux autorités hexagonales. Ce dernier rend compte par ailleurs de leur récupération stratégiquement les valeurs promulguées par la République :

« Nous voulons nos papiers et tous nos droits, nous voulons l'égalité, la liberté, une citoyenneté pleine et entière, sans discriminations, que ces discriminations viennent des lois françaises, des lois et traditions de nos pays d'origine [...], du racisme ou de coutumes et de comportements oppressifs. »¹³⁶

Par ces formulations, les sans-papiers démontrent leur insertion dans l'espace hexagonal, ainsi que leur position liminale, se traduisant par la dénonciation des discriminations à leur égard en France, tout en soulignant leur rejet ferme des pratiques et politique abusives présentes dans

¹³⁵ Cissé et Quiminal, « La lutte des « Sans-papiers » ».

¹³⁶ ArchCAF- Fonds 49AF258. Manifeste des sans-papiers, novembre 1999.

leurs communautés et pays d'origine. Certaines, comme Madiguène Cissé, relient en plus les liens existants entre ces différentes situations, en décrivant les pratiques néo-colonialistes de la France vue comme en grande partie responsable de l'instabilité en Afrique subsaharienne à l'origine des migrations.¹³⁷ Ainsi, ce que certaines sans-papiers ont en commun avec des groupes tels la Coordination des femmes noires, le MODEFEN ou l'IFAFE, par exemple, c'est le fait de produire des formes d'internationalisme. Dans le cas des sans-papiers, ce dernier apparaît d'une part dans la mobilisation, pour certaines, de leurs expériences d'organisation collective précédemment acquises dans leur pays d'origine,¹³⁸ et le fait de s'allier à d'autres Africaines et femmes racisées, favorisant ainsi des formes d'identification panafricaines et multiculturelles.

Conclusion

Les exemples de mobilisations des femmes noires analysés dans ce rapport démontrent que ces dernières se sont engagées en résistance au sexisme et racisme. La diversité de leurs actions et approches étaient des réponses aux effets conjugués des oppressions de race, sexe, classe, immigration et citoyenneté, et de leur impact sur leurs vies et celles des personnes avec lesquelles elles s'identifiaient. Ce sont ces effets conjoints qui expliquent qu'elles ne se sentaient pas entièrement représentées dans les revendications et analyses des mouvements antiracistes, marxistes, syndicalistes, féministes et sans-papiers auxquels elles adhéraient. Les femmes noires considérées dans cette recherche ont donc décidé de se constituer de manière autonome, de comprendre et d'articuler leurs propres conditions et revendications. Ces dernières ont souvent pris une dimension transnationale du fait des appartenances et identifications multiples de ces femmes, mais aussi en réponse à leurs contextes directs. Pour celles qui étaient en position d'être informées et de bénéficier de ressources matérielles et humaines, les instances internationales tels l'ONU, le COE ou les plateformes mises à disposition par la CEE puis l'UE, ont été saisies pour faire pression, par d'autres leviers, sur le gouvernement français, ou pour faire entendre leur voix face à des processus régionaux telle l'implémentation du marché unique. Ces mises en réseau et identifications transnationales ont constamment participé à négocier leurs identités politiques, voire individuelles pour

¹³⁷ ArchCAF– Fonds 49AF258. « Sans-Papiers : les premiers enseignements » par Madiguène Cissé pour La Revue Prologue. Non-daté.

¹³⁸ Cissé et Quiminal, « La lutte des « Sans-papiers » » ; Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française*.

certaines.¹³⁹ Ces différentes identités collectives étaient ainsi variables, en constante négociation, et rarement mutuellement exclusives.

Références

- Abreu, Maira. « Nosotras: un féminisme latino-américain dans le Paris des années 1970 ». *Cahiers du Genre*, n° 68 (2020): 219-55.
- Bard, Christine, éd. *Les féministes de la deuxième vague*. Archives du féminisme. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Barthélémy, Pascale. « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 ». *Le Mouvement Social* 255, n° 2 (2016): 17. <https://doi.org/10.3917/lms.255.0017>.
- Blanc-Chaléard, Marie-Claude. « Les travailleurs immigrés en quête d'autonomie ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, édité par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, 521-32. Paris: Découverte, 2012.
- Bleich, Erik. « Antiracism without Races: Politics and Policy in a “Color-Blind” State ». *French Politics, Culture & Society* 18, n° 3 (2000): 48-74.
- Boittin, Jennifer A. « “Among them Complicit”? Life and Politics in France’s Black Communities, 1919-1939 ». In *Africa in Europe. Studies in Transnational Practice in the Long Twentieth Century.*, édité par Eve Rosenhaft et Robbie Aitken, 55-75. Liverpool: Liverpool University Press, 2013.
- Boittin, Jennifer Anne. *Colonial Metropolis : The Urban Grounds of Anti-Imperialism and Feminism in Interwar Paris*. France Overseas : Studies in Empire and Decolonization. Lincoln: University of Nebraska Press, 2010. http://data.ero.ch/01-R008420595/html?view=GE_V1.
- Bruneel, Emmanuelle, et Tauana Olivia Gomes Silva. « Paroles de femmes noires ». *Reseaux* n° 201, n° 1 (2 mai 2017): 59-85.
- Buettner, Elizabeth. *Europe after empire: decolonization, society, and culture*. New approaches to European history 51. Cambridge: Cambridge University Press, 2016.
- Châabane, Nadia. « Diversité des mouvements de « femmes dans l’immigration » ». *Les cahiers du CEDREF. Centre d’enseignement, d’études et de recherches pour les études féministes*, n° 16 (1 janvier 2008): 231-50.
- Chateau, Ingrid. « Les luttes et organisations de femmes noires en France. Emergence d’un féminisme noir. » Mémoire de Master, EHESS, 2019.
- Chin, Rita. *The crisis of multiculturalism in Europe: a history*. Princeton: Princeton University Press, 2017.
- Cissè, Madjiguene, et Catherine Quiminal. « La lutte des « Sans-papiers »: Entretien de Madjiguene Cissè avec Catherine Quiminal ». *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 (2 janvier 2000): 343-53. <https://doi.org/10.4000/cedref.220>.
- Collins, Patricia H., et Sirma Bilge. *Intersectionality*. Key concepts. Cambridge: Polity Press, 2016.
- Coppet, Théophile. « “Négresses, regroupons-nous”. Mouvements de femmes Noires à Paris 1976-82. » Mémoire de Master, Paris 8, 2019.
- Dewitte, Philippe. « L’immigration: L’émergence en métropole d’une élite africaine ». In *Culture impériale: les colonies au coeur de la République, 1931-1961*, édité par Pascal

¹³⁹ Entretien entre Gerty Dambury et Pamela Ohene-Nyako, 28 janvier 2021.

- Blanchard, Sandrine Lemaire, et Nicolas Bancel, 199-212. Collection Mémoires, no 102. Paris: Autrement, 2004.
- Dinan, Desmond. *Europe Recast: A History of European Union*. London: Lynne Rienner Publishers, 2004.
- Dooh-Bunya, Lydie. entretien avec Lydie Dooh-Bunya, présidente du Mouvement pour la défense des droits de la femme noire (MODEFEN). Entretien réalisé par Philippe Dewitte. *Hommes et Migrations*, 1990.
- El-Tayeb, Fatima. *European others: queering ethnicity in postnational Europe*. Difference incorporated. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2011.
- Escafré-Dublet, Angéline. « L'Etat et la culture des immigrés, 1974-1984 ». *Histoire@Politique*, n° 4 (2008): 1-15.
- Fila-Bakabadio, Sarah. « Media and the Politics of “Re-presentation” of the Black Female Body ». In *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016*, par Félix F. Germain et Silyane Larcher, 169-83, University of Nebraska Press. Lincoln, s. d.
- Germain, Félix F., et Silyane Larcher, éd. *Black French women and the struggle for equality, 1848-2016*. France overseas : studies in empire and decolonization series. Lincoln: University of Nebraska Press, 2018.
- Germain, Félix F., et Patrick. *Decolonizing the republic: African and Caribbean migrants in postwar Paris, 1946–1974*. Ruth Simms Hamilton African diaspora series. East Lansing: Michigan State University Press, 2016.
- Gordon, Daniel A. « French and British Anti-Racists Since the 1960s: A “Rendez-Vous Manqué” ? » *Journal of Contemporary History* 50, n° 3 (juillet 2015): 606-31. <https://doi.org/10.1177/0022009414559615>.
- Haan, Francisca de. « Eugénie Cotton, Pak Chong-Ae, and Claudia Jones: Rethinking Transnational Feminism and International Politics ». *Journal of Women's History* 25, n° 4 (2013): 174-89. <https://doi.org/10.1353/jowh.2013.0055>.
- Hajjat, Abdellali, et Silyane Larcher. « Intersectionnalité ». *Mouvements* (blog), 12 février 2019. <http://mouvements.info/intersectionnalite/>.
- Hargreaves, Alec G. « De la victoire de la gauche à la percée de l'extrême droite: l'ethnicisation du jeu électoral français ». *Histoire@Politique*, n° 16 (2012): 154-65.
- . « La percée du Front National ». *Hommes & migrations*, n° 1313 (1 janvier 2016): 29-35. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3555>.
- Hirschhausen, Ulrike von, et Kiran K. Patel. « Europeanization in History: An Introduction ». In *Europeanization in the Twentieth Century. Historical Approaches*, édité par Martin Conway et Kiran K. Patel, 1-18. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2010.
- Johnson-Odim, Cheryl. « ‘For Their Freedoms’: The Anti-Imperialist and International Feminist Activity of Funmilayo Ransome-Kuti of Nigeria ». *Women's Studies International Forum* 32, n° 1 (janvier 2009): 51-59. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2009.01.004>.
- José, Marion. « Les actions de la CIMADE en faveur des femmes, 1980-1997. » Mémoire de Master, Université Paris Ouest Nanterre, 2017.
- Kalter, Christoph. « Tiers Monde et gauche radicale ». In *Histoire des mouvements sociaux en France: de 1814 à nos jours*, édité par Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, 378-89. Paris: Découverte, 2012.
- Larcher, Silyane. « « Nos vies sont politiques ! » L'afrofémisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire ». *Participations* 19, n° 3 (2017): 97. <https://doi.org/10.3917/parti.019.0097>.
- Lesselier, Claudie. « La Coordination des femmes noires ». *Musea. Musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre* (blog). Consulté le 26 janvier 2021. <http://musea.univ-angers.fr/exhibits/show/immigrees-exilees-femmes/la-coordination-des-femmes-noi>.

- . « Mouvement de femmes de l'immigration en France dans les années 1970 ». *Migrance*, n° 42 (2013): 13-28.
- Masha Kirasirova, Mary Nolan, Martin Klimke, Chen Jian, Marilyn Young, et Joanna Waley-Cohen. *The Routledge Handbook of the Global Sixties: Between Protest and Nation-Building*. Taylor and Francis, 2018. <https://doi.org/10.4324/9781315150918>.
- Mazouz, Sarah. « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture ». In *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, 81-98. Paris: La Découverte, 2008. <https://www.cairn.info/politiques-de-l-enquete--9782707156563-page-81.htm>.
- . *Race. Le mot est faible*. Paris: Anamosa, 2020.
- Michel, Noémi. Des stéréotypes aux racines profondément ancrées. Entretien réalisé par Joëlle Scarcechi. Tangram, 2014.
- Mouvements étudiants en Afrique francophone, des indépendances à nos jours. « Étudiants africains en mouvements contribution à une histoire des années 1968 ». *Histoire contemporaine* 16. Paris: Publications de la Sorbonne, 2016.
- Mrs Roots. « 1976, L'affirmation d'un féminisme noir en France. Propos de Laura Nsafou en discussion avec Gerty Dambury ». In *Afrofem*, édité par Mwasi collectif afroféministe. Paris: Syllepse, 2018.
- Musée de l'histoire de l'immigration. « Deuxième partie: La politique d'immigration en France ». *Histoire de l'immigration*. Consulté le 26 janvier 2021. <https://www.histoire-immigration.fr/des-ressources-pour-enseigner/parcours-histoire-de-l-immigration-en-france-depuis-1945/deuxieme>.
- Mwasi collectif afroféministe. *Afrofem. Nouvelles questions féministes*. Paris: Editions Syllepse, 2018.
- Ndiaye, Pap. *La condition noire. Essai sur une minorité française*. Gallimard. Paris, 2008.
- Noiriel, Gérard. *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) discours publics, humiliations privées*. Paris: Fayard, 2007.
- Nugent, Paul, et Paul Nugent. *Africa since Independence a Comparative History*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2004.
- Ohene-Nyako, Pamela. « Black Women's Transnational Activism and the World Council of Churches ». *Open Cultural Studies* 3, n° 1 (2019): 219-31. <https://doi.org/10.1515/culture-2019-0020>.
- . « Femmes de couleur dans la lutte transnationale contre le racisme. Le sous-programme Women Under Racism du Conseil œcuménique des Eglises ». MA dissertation, University of Geneva, 2017.
- . « The Heart of the Race: Black Women Contesting British Imperialism and Whiteness. Third-World Internationalism in Britain in the 1970s-1980s ». *Tijdschrift Voor Genderstudies* 21, n° 3 (1 septembre 2018): 249-64. <https://doi.org/10.5117/TVGN2018.3.004.OHEN>.
- Paul, Kathleen. *Whitewashing Britain: Race and citizenship in the postwar era*. Ithaca: Cornell University Press, 1997.
- Perry, Kennetta Hammond. *London is the place for me: Black Britons, citizenship, and the politics of race*. Transgressing boundaries: studies in black politics and black communities. New York: Oxford University Press, 2015.
- Petitjean, Gérard, et Amandine Mourenas. « La Cimade, un idéal de solidarité active: entre permanence et mutations ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 95 (2009): 82-89.
- Poletta, Francesca, et James M. Jasper. « Collective identity and social movements ». *Annual Review of Sociology* 27 (2001): 283-305.

- Ponty, Janine. « Les étrangers et le droit d'association au XXe siècle ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 69, n° 1 (2003): 24-25. <https://doi.org/10.3406/mat.2003.402433>.
- Shore, Cris. *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*. Routledge. New York: Routledge, 2000.
- Slobodian, Quinn. *Foreign Front Third World Politics in Sixties West Germany*. Radical Perspectives. Durham: Duke University Press, 2012.
- Sluga, Glenda. « Women, Feminisms, and Twentieth Century Internationalisms ». In *Internationalisms. A Twentieth-Century History*, 61-84. Cambridge: Cambridge University Press, 2017.
- Sluga, Glenda, et Carolyn James, éd. *Women, diplomacy and international politics since 1500*. Women's and gender history. Abingdon: Routledge, 2016.
- Swaby, Nydia A. « "Disparate in Voice, Sympathetic in Direction": Gendered Political Blackness and the Politics of Solidarity ». *Feminist Review* 108, n° 1 (2014): 11-25. <https://doi.org/10.1057/fr.2014.30>.
- Trouillot, Michel-Rolph. « An Unthinkable History. The Haitian Revolution as a Non-Event. » In *Silencing the Past. Power and the Production of History.*, 70-107. Boston: Beacon Press, 1995.
- Varro, Gabrielle. « « Femmes immigrées » et autres désignations problématiques, ou comment parler des « immigré(e)s » sans pérenniser un statut transitoire ? » *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 (2 janvier 2000): 295-316. <https://doi.org/10.4000/cedref.211>.
- Vergès, Françoise, et Françoise Vergès. *Le ventre des femmes capitalisme, racialisation, féminisme*. Bibliothèque idées. Paris: Albin Michel, 2017.
- Voegtli, Michaël. « Identité collective ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, édité par Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu, 308-13. Paris: Presse de Science Po, 2020.
- Welch, Claude Emerson. « Mobilizing Morality: The World Council of Churches and Its Programme to Combat Racism, 1969-1994 ». *Human Rights Quarterly* 23, n° 4 (2001): 863-910. <https://doi.org/10.1353/hrq.2001.0059>.
- Whittier, Nancy. « Identity Politics, Consciousness Raising, and Visibility Politics ». In *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*. Oxford: Oxford University Press, 2017. <http://oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190204204.001.0001/oxfordhb-9780190204204-e-20>.
- Wild, Rosalind E. « Black was the colour of our fight. Black Power in Britain, 1955-1976 ». University of Sheffield, 2008.